

ÉDITO

Le site web du Collège de France fait peau neuve ! Construit au fur et à la mesure du désir des professeurs d'y aménager un espace de communication avec leur public, il n'offrait pas de notre maison l'image d'unité dans la diversité que nous souhaitions transmettre. Une refonte s'avérait nécessaire...

Un effort particulier a été fourni pour que l'accès aux informations essentielles (sur les chaires, les programmes, les horaires ...) soit le plus clair possible, mais aussi pour que l'actualisation ultérieure du site puisse se faire simplement. Le site offre un accès rapide au programme des cours et séminaires.

Sous la rubrique Actualité, qui est le cœur du site, les internautes pourront suivre l'actualité de nos enseignements ainsi que le programme des conférences des professeurs étrangers invités, des colloques, des séminaires ; actualité consultable par jour, par semaine ou par mois avec une visibilité sur l'année. Ils ont également accès à la liste des manifestations scientifiques extérieures se déroulant au Collège de France.

À la rubrique Institution, l'internaute retrouvera une présentation des professeurs honoraires qui ont contribué et contribuent toujours à la vie du Collège de France.

Ce nouveau site est aussi l'occasion de découvrir la richesse du catalogue des publications du Collège de France.

Au travers de ce site appelé à s'enrichir, le Collège de France souhaite montrer la diversité, la vitalité, le dynamisme et la richesse d'une recherche de haut niveau.

Pour que ce site soit un succès, il est indispensable que sa mise à jour s'effectue correctement et régulièrement, et donc que les informations pertinentes parviennent rapidement aux webmestres. C'est une habitude que beaucoup d'entre nous (moi le premier !) n'avons pas encore, mais c'est le prix d'une meilleure ouverture vers notre public.

Ainsi, plus que jamais, le Collège de France favorise l'accès à la connaissance à un large public et participe à promouvoir la culture française au-delà de l'hexagone.

Un dernier mot : le site web est tourné vers l'extérieur ; un site intranet, relatif à la vie interne du Collège, est en cours d'élaboration.

Jean-Christophe Yoccoz
Professeur,
membre du Bureau de l'Assemblée

SOMMAIRE

Actualité

LEÇONS INAUGURALES	page 3
CRÉATION DE CHAIRES	page 7
NOMINATIONS	page 7
ACTUALITÉ DES CHAIRES	page 7

Manifestations

SYMPOSIUM	page 14
COLLOQUES	page 16
PRIX	page 22

Dossier

LES INSTITUTS D'EXTRÊME-ORIENT	page 23
RENDEZ-VOUS AVEC ANATOLE ABRAGAM...	page 24

Infos

COMMISSION DES EMPLOIS	page 25
MOUVEMENTS DE PERSONNEL	page 26

Carnet

NAISSANCE	page 26
DÉCÈS	page 26

Histoires

A LA RENCONTRE D'ANTOINE GALLAND...	page 27
-------------------------------------	---------

AGENDA	page 31
--------	---------

LEÇONS INAUGURALES

CHAIRE EUROPÉENNE 2001-2002



M. Claudio Magris,
Professeur

Claudio MAGRIS

a donné sa leçon inaugurale le 25 octobre 2001. Il a été nommé pour l'année académique 2001-2002. Ses cours qui ont débuté le 6 décembre 2001, ont lieu le jeudi à 15 heures et portent sur : *La littérature européenne entre Surhomme et Homme du sous-sol (1870-1930)*.

Fonctions :

- Professeur titulaire de la chaire de Langue et Littérature allemande à l'Université de Trieste (1968-1970), de Turin (1970-1978) et de Trieste (depuis 1978).
- Directeur du secteur "Langages Littéraires et Langages Scientifiques" du Laboratoire Interdisciplinaire de la SISSA, Trieste-Miramare (depuis 1990).
- Sénateur de la République Italienne (XII^e Législature, 1994-1996).

Extrait de la leçon inaugurale :

"À dire le vrai, je ne me suis pas encore tout à fait remis de la surprise avec laquelle, il y a maintenant plusieurs mois, j'ai appris que l'on avait proposé mon nom afin de remplir pour un an, en qualité de professeur associé, la Chaire européenne de ce mythique Collège de France, qui, déjà dans mes jeunes années, était l'un des hauts lieux de mon imaginaire où je n'aurais jamais pensé pouvoir un jour poser le pied. C'est donc avec gratitude et stupéfaction que j'exprime mon merci le plus profond à vous tous, à Monsieur Jacques Glowinski et à Monsieur Gilbert Dagron, aux collègues qui ont été les promoteurs de cette proposition, et aux autres qui l'ont acceptée. Ce sentiment de reconnaissance et de joie est un peu mêlé de mélancolie, parce que toute attestation d'estime de la part des autres nous pousse à faire un bilan de notre vie et parce que tout bilan révèle forcément des déficits.

Je me sens un peu comme un provincial qui monte à Paris, ou quelqu'un qui est accueilli, fût-ce temporairement, dans le corps des Mousquetaires. Peut-être éprouvé-je ce sentiment en raison des traditions francophiles si vives, dès mon enfance, dans ma famille par l'intermédiaire de mon père, qui avait vécu en France et pour lequel la littérature tout court était la littérature française, contrebalançant

ainsi la vive séduction qu'exerçaient l'Autriche et la Mitteleuropa à Trieste, en particulier dans la famille de ma mère, vénitienne de Dalmatie, d'origine grecque, avec une branche de cousins croates, et fervemment irrédentiste italienne.

Aujourd'hui je réalise ici un peu le rêve d'un de mes ancêtres, le grand-oncle ou arrière-grand-oncle de mon arrière-grand-mère paternelle, né à Malnisio, un petit village de la Valcellina, une pauvre vallée du Frioul d'où vient la famille de mon père. Ce trisaïeul ou arrière-trisaïeul avait été, dans sa première jeunesse, petit garçon encore ou presque, grenadier de Napoléon, et il était revenu à pied de la campagne de Russie, après quelques années de prison et de pérégrinations. Quand il était arrivé à Malnisio, les gens du pays ne l'avaient pas tout de suite reconnu. On raconte que quelques décennies plus tard, en 1866, durant la troisième guerre d'indépendance italienne, très âgé et toujours coriace, il avait mis sur pied un bataillon de volontaires pour épauler l'armée italienne par des actions de partisans contre les Autrichiens, mais qu'il avait fait broder sur leur drapeau la devise : "Devenir Italiens pour ensuite devenir Français". L'Empereur, qui lui avait fait perdre sa jeunesse dans les neiges de Russie, les privations et les batailles, lui avait laissé la nostalgie de quelque chose de grand, d'un changement révolutionnaire du monde. De là vient peut-être que son arrière-petit-neveu préfère *La Marseillaise* à la *Marche de Radetzky*.

La *Marche de Radetzky* ne sera toutefois pas absente du cours que j'aurai l'honneur de donner cette année au Collège de France et dont je vais vous exposer les lignes thématiques et vous donner un petit exemple. Le titre parle de la littérature européenne entre Surhomme et Homme du sous-sol, se référant – mais sans que ces dates n'indiquent de frontières rigides – à la période comprise *grosso modo* entre 1870 et 1930. La référence à Nietzsche et à Dostoïevski est évidente ; du reste, Nietzsche disait lui-même que son Surhomme était proche ou presque identique à l'Homme du sous-sol de Dostoïevski..."

Texte intégral de la leçon inaugurale prochainement disponible sous le n° 162



M. Paul Farmer,
Professeur

Paul FARMER

a donné sa leçon inaugurale le 9 novembre 2001. Il a été nommé pour l'année académique 2001-2002. Ses cours ont débuté le 21 novembre 2001 et portent sur : *La violence structurelle et la matérialité du social.*

Fonctions :

- Professeur d'Anthropologie Médicale et co-directeur du programme sur les Maladies Infectieuses et le Changement Social, Département de Médecine Sociale, Harvard Medical School.
- Directeur Médical à la Clinique Bon Sauveur, Cange, Haïti, et co-directeur de la Division de Médecine sociale et des Inégalités de Santé au Brigham and Women's Hospital de Boston.

Extrait de la leçon inaugurale :

"C'est un grand honneur pour moi d'être ici aujourd'hui et de pouvoir poser au cours de l'année à venir deux séries de questions. Que penser des inégalités croissantes dans le monde et des épidémies qu'elles engendrent ? Ou, par exemple, des 10 000 décès quotidiens dus à la tuberculose et au sida ? Que penser des techniques nouvelles qui permettraient d'arrêter ou de ralentir ces épidémies si elles étaient disponibles là où l'on a le plus besoin ? Que penser du fait que les risques diminuent dans une partie de la "société globale" tandis qu'ils augmentent fortement ailleurs ? Les mouvements de populations, et donc de maladies, à vaste échelle ne sont pas nouveaux. Mais ce qui est nouveau, du point de vue d'un médecin, c'est que nous disposons d'outils qui n'existaient pas voici 50 ans et qu'ils sont distribués aussi injustement que les maladies dont je vais parler. Les maladies infectieuses qu'on peut soigner sont la principale cause de décès parmi les pauvres de la planète.

Ces mêmes inégalités sociales donnent naissance, bien évidemment, à une pléiade de malheurs, qui vont des violations des droits de l'homme au terrorisme. Si le médecin a pour tâche de prévenir ou de guérir les maladies, l'anthropologue doit quant à lui "resocialiser" la tragédie de ceux qui souffrent inutilement. La deuxième question est la suivante : qu'est-ce qui justifie un tel exercice ? A-t-il une quelconque utilité ? Ou bien sert-il de cache-misère aux efforts vains du médecin face à l'immensité de la souffrance ? Ce n'est pas mon opinion et je suis très reconnaissant au Collège de France d'avoir nommé à cette chaire quelqu'un qui, avec

d'autres, consacre son temps à fournir aux malades pauvres un accès aux soins. Ce qui justifie un tel exercice, c'est un pragmatisme à grande échelle. Pierre Bourdieu le dit mieux que moi : "Porter à la conscience des mécanismes qui rendent la vie douloureuse, voire invivable, ce n'est pas les neutraliser ; porter au jour les contradictions, ce n'est pas les résoudre. Mais, pour si sceptique que l'on puisse être sur l'efficacité sociale du message sociologique, on ne peut tenir pour nul l'effet qu'il peut exercer en permettant à ceux qui souffrent de découvrir la possibilité d'imputer leur souffrance à des causes sociales et de se sentir ainsi excusés."

Je n'espère pas atteindre des sommets théoriques mais plus simplement élucider comment le concept de "violence structurelle" peut éclairer l'anthropologie et d'autres disciplines visant à déchiffrer la vie sociale contemporaine. À la suite de ceux qui ont étudié l'esclavage, le racisme et d'autres formes de violence institutionnalisée, un nombre croissant d'anthropologues s'intéressent à la violence structurelle. Chacun semble avoir sa propre définition de la "structure" et de la "violence". Ce dernier thème a été le sujet du séminaire de Françoise Héritier au Collège de France : "Appelons violence toute contrainte de nature physique ou psychique susceptible d'entraîner la terreur, le déplacement, le malheur, la souffrance ou la mort d'un être animé." Les grandes épidémies d'aujourd'hui sont un des symptômes de la violence structurelle.

De même, l'expression de "violence structurelle" provoque bien des débats épistémologiques dans nos rangs. Le terme remonte au moins aux études de Johannes Galtung et, vers la même époque, aux réflexions des théologiens de la libération en Amérique latine. Ces derniers utilisent le terme de façon large pour désigner des structures sociales "honteuses", caractérisées par la pauvreté, et de grandes injustices sociales, au nombre desquelles le racisme et l'inégalité entre les sexes.

En bref, le concept de violence structurelle est destiné à mettre au jour les rouages de l'oppression. J'examinerai également au cours de cette conférence comment différentes approches désocialisantes, dont celle qui consiste à gommer la mémoire de l'histoire, jouent un rôle essentiel dans le développement de lectures hégémoniques aptes à huiler ces rouages..."

Texte intégral de la leçon inaugurale prochainement disponible sous le n° 163

PHYSIQUE QUANTIQUE



M. Serge Haroche,
Professeur

Serge HAROCHE

a donné sa leçon inaugurale le 13 décembre 2001. Sa chaire a été créée par l'Assemblée des Professeurs du 28 novembre 1999 en remplacement de la chaire de *Biologie moléculaire des plantes* de M. Joseph Schell.

Fonctions :

- Professeur à l'Université Paris VI.
- Membre de l'Insitut Universitaire de France.
- Directeur du groupe d'électrodynamique des systèmes simples au sein du laboratoire Kastler Brossel du Département de Physique de l'ENS.

Extrait de la leçon inaugurale :

“Personne ne comprend vraiment la théorie quantique”. Ce jugement du physicien Richard Feynman exprime une vérité paradoxale sur la théorie scientifique la plus féconde jamais élaborée, qui a révolutionné notre compréhension de la nature et enrichi de façon extraordinaire nos moyens d'action et d'information sur le monde. Dans cette Leçon, je vous parlerai de physique quantique en tentant de résoudre ce paradoxe. Et si je n'y parviens pas, la boutade de Feynman nous laissera au moins la consolation d'être en nombreuse compagnie.

De l'infiniment petit à l'infiniment grand, couvrant plus de soixante ordres de grandeur de dimension spatiale, la théorie quantique est invoquée, tant pour décrire les vibrations encore largement mystérieuses des cordes microscopiques qui pourraient être les constituants élémentaires de l'univers, que pour rendre compte des fluctuations du rayonnement micro-onde qui nous parvient des confins du cosmos. Entre ces deux extrêmes, se trouvent tous les objets du monde qui nous entourent. Ajoutez vingt zéros aux dimensions des cordes hypothétiques que je viens d'évoquer et vous avez la taille d'un noyau atomique, siège de la radioactivité et de l'énergie nucléaire. Encore cinq zéros et voici l'atome, noyau lié à son cortège d'électrons par la force électromagnétique, ainsi que les molécules simples, petits assemblages d'atomes qui se font et se défont suivant les lois de la chimie. Deux ou trois ordres de grandeur de plus et nous atteignons les biomolécules, où la vie se manifeste au niveau le plus élémentaire. Encore cinq à huit ordres de grandeur et nous voici dans la gamme des dimensions du millimètre au mètre, celle de l'échelle humaine, avec sa diversité d'objets, solides, liquides et gaz formés de milliards de

milliards de milliards d'atomes. De notre échelle à celle des objets astronomiques, étoiles et planètes, où règne la force de gravitation, ajoutez encore huit à dix zéros et comptez enfin une quinzaine d'ordres de grandeur pour couvrir l'univers tout entier.

Sur tout le chemin vertigineux que nous venons de parcourir, la physique doit décrire et expliquer une variété infinie de phénomènes. Certains sont connus empiriquement depuis longtemps, d'autres ont été découverts au cours du siècle dernier grâce au développement de puissants moyens d'investigation. Aux confins de l'infiniment petit ou de l'infiniment grand, d'autres enfin posent encore des questions non résolues. Mais il en est peu dont certains aspects au moins ne soient éclairés par la théorie quantique, dont les succès ont été éclatants au cours du siècle dernier. Les théoriciens évoqueront sans doute la description extrêmement précise qu'elle donne des interactions entre les électrons et les photons dans le cadre de l'électrodynamique quantique et insisteront sur l'accord quantitatif remarquable, qui n'est égalé dans aucun autre domaine de la science, entre expérience et théorie. Ils parleront aussi de l'unification de trois des quatre forces fondamentales - l'électromagnétique, les forces nucléaires faible et forte - dans un formalisme unique qui révèle les symétries profondes de la nature. Ils mentionneront aussi les tentatives prometteuses d'inclure la gravitation dans cette unification, en développant une théorie quantique des cordes. Ils insisteront encore sur l'universalité de la physique, conséquence remarquable des propriétés de la théorie quantique. Celle-ci explique le spectre du rayonnement émis par l'hydrogène dans les lampes à décharge de nos laboratoires, mais aussi dans l'espace interstellaire. La chimie quantique s'applique aux réactions dans l'éprouvette du chimiste, mais aussi à celles qui se produisent dans les grains de poussière intergalactique où se font et se défont des molécules dont le rayonnement est capté par nos télescopes après des millions d'années de voyage à travers l'espace. Évoquons enfin la cosmologie et le rapprochement entre les infiniment petit et grand, stimulé par la théorie quantique qui souligne la profonde similitude entre les phénomènes qui se sont passés à l'origine de l'Univers dans un milieu d'une densité et d'une chaleur difficiles à imaginer et ce qui se produit au cours des violentes collisions entre particules dans nos accélérateurs géants...”

*Texte intégral de la leçon inaugurale
prochainement disponible sous le n° 164*



M. Jacques Livage,
Professeur

Jacques LIVAGE

a donné sa leçon inaugurale le 17 janvier 2002. Sa chaire a été créée par l'Assemblée des Professeurs du 19 mars 2000 en remplacement de la chaire d'*Histoire de la France contemporaine* de M. Maurice Agulhon.

Fonctions :

- Professeur à l'Université Pierre et Marie Curie.
- animateur du groupe "biogels inorganiques" au sein du laboratoire des "Matériaux inorganiques".

Extrait de la leçon inaugurale :

"Les hommes qui, dès le troisième millénaire avant Jésus-Christ, extrayaient la pyrite pour en faire du cuivre, posaient déjà les actes qui relèvent de ce que l'on appelle aujourd'hui la Chimie du Solide". C'est ainsi qu'il y a cinq ans à peine, Jean Rouxel commençait sa leçon inaugurale. Sa nomination au Collège de France, plus de 60 ans après la disparition de la dernière chaire de "chimie minérale", concrétisait le développement de cette nouvelle discipline que l'on appelle "chimie du solide". C'est grâce à des scientifiques tels que Jean Rouxel que la chimie minérale a su s'ouvrir vers de nouveaux horizons. Il a profondément marqué notre discipline. Son souvenir reste vivant dans nos cœurs et c'est tout d'abord à lui que je pense en présentant à mon tour cette leçon inaugurale.

Du potier au chimiste du solide

Science récente, née il y a quelques décennies, la chimie du solide s'inscrit en fait dans une tradition millénaire. Comme le soulignait Jean Rouxel, c'est sans doute le geste du potier qui exprime le mieux la continuité qui relie cette discipline à l'origine des civilisations. "En donnant forme à sa pâte et en la cuisant selon des procédés quasi immuables, le potier pratiquait une chimie du solide très complexe qui transformait une terre vulgaire en un objet doué de propriétés d'usage". Transformer la matière pour l'adapter à nos besoins et en faire un "solide utile" selon l'expression de Robert Collongues, tel est le métier du chimiste du solide. Bien sûr dans l'antiquité on ne comprenait pas les réactions chimiques qui transformaient une argile en terre cuite. Le potier reproduisait les gestes que lui avaient enseignés ses maîtres et il faudra des siècles avant que l'art de la céramique ne devienne une science

Selon les concepts des philosophes grecs, le potier faisait agir trois des quatre substances primordiales d'Empédocle, l'eau, la terre et le feu. Nous savons aujourd'hui qu'en mélangeant l'eau et la terre, le potier provoque l'intercalation des molécules d'eau entre les feuillets de l'argile. Il écarte ainsi ces feuillets qui peuvent glisser les uns sur les autres donnant une pâte à laquelle on peut donner la forme désirée. L'action du feu entraîne ensuite des modifications chimiques et cristallographiques profondes. Lors du chauffage dans le four, les atomes diffusent et se combinent pour former de nouveaux composés tels que la mullite et la cristoballite. Les grains grossissent puis se soudent par frittage pour conférer à la poterie sa dureté.

Les poteries tendres, utilisées pendant le néolithique n'étaient généralement que des terres cuites, encore fragiles et poreuses. Très tôt on a cherché à les recouvrir d'enduits destinés à les rendre plus étanches et à les décorer, transformant ainsi un simple objet utilitaire en un objet décoratif. La poterie ornée s'est développée en Chine dès l'époque néolithique. Les pigments utilisés alors étaient des terres naturelles que l'on nomme aujourd'hui goethite. Ce sont des oxyhydroxydes de fer, FeOOH , dont la couleur ocre est caractéristique. Chauffée vers 300°C , la goethite se déshydrate en oxyde Fe_2O_3 , l'hématite, passant ainsi du jaune au rouge plus ou moins sombre selon la température de chauffage. Par réduction, on peut même obtenir une magnétite Fe_3O_4 de couleur noire. Pour cela, il suffisait d'enfumer les poteries en ajoutant de l'herbe ou du bois vert dans un four fermé de façon à obtenir une atmosphère réductrice ne contenant plus d'oxygène. C'est la maîtrise des fours, permettant de passer aisément d'une atmosphère oxydante à une atmosphère réductrice, qui a permis aux grecs d'orner leurs vases de ces figurines rouges et noires que nous admirons encore aujourd'hui !

Pendant des siècles, l'art du verre et de la céramique, sera constitué de recettes transmises par la tradition. Le secret de leur fabrication est en général jalousement protégé, comme le montre la vie des verriers de Venise qui n'avaient pas le droit de quitter l'île de Murano. L'histoire du verre et de la céramique sera souvent marquée par la redécouverte de recettes oubliées..."

Texte intégral de la leçon inaugurale prochainement disponible sous le n° 165

CRÉATION DE CHAIRES

Lors de l'Assemblée des Professeurs du 25 novembre 2001, deux chaires ont été créées :

- La chaire d'ÉTUDES JURIDIQUES COMPARATIVES ET INTERNATIONALISATION DU DROIT, sur la proposition de Mme Anne Fagot-Largeault et M. Pierre-Étienne Will, en remplacement de la chaire de *Sociologie* de M. Pierre Bourdieu.

- La chaire d'ÉQUATIONS AUX DÉRIVÉES PARTIELLES ET APPLICATIONS, sur la proposition de M. Jean-Christophe Yoccoz, en remplacement de la chaire d'*Antiquités sémitiques* de M. Javier Teixidor.

NOMINATION DE PROFESSEURS

- M. Pierre ROSANVALLON, Directeur d'études de l'École des hautes études en sciences sociales, a été nommé Professeur, titulaire de la chaire d'*Histoire moderne et contemporaine du politique*. Sa leçon inaugurale aura lieu le 28 mars 2002.

- Mme Christine PETIT, Directeur d'une Unité de recherche à l'Institut Pasteur, a été nommée Professeur, titulaire de la chaire de *Génétique et physiologie cellulaire*. Sa leçon inaugurale aura lieu le 10 octobre 2002.

- M. Édouard BARD, Professeur des universités à l'université Aix-Marseille-III, a été nommé Professeur,

ACTUALITÉ DES CHAIRES

CIVILISATIONS DE L'EUROPE AU NÉOLITHIQUE ET À L'ÂGE DU BRONZE



M. Jean Guilaine,
Professeur

Activités archéologiques à Chypre

Depuis près de dix ans, la mission "Néolithisation" du Ministère des Affaires Étrangères, dirigée par le Professeur Jean Guilaine, poursuit des recherches archéologiques à Chypre. Les travaux de fouilles concernent le site de Parekklisha-Shillourokambos, près de Limassol, actuel-lement le plus ancien établissement néolithique de l'île. Le site a été occupé dès les derniers siècles du IX^e millénaire avant J.-C. et jusque vers - 7000. Dans un premier temps, des "colon" proche-orientaux ont importé sur l'île céréales cultivées (blé, orge) et animaux domestiques ou "contrôlé" (caprins, suidés, boeufs). Ils ont ensuite progressivement élaboré une culture spécifiquement chypriote prenant ainsi leurs distances avec leur région d'origine. Par delà l'exemple de Chypre, les recherches éclairent les processus d'implantation des migrants néolithiques dans les milieux insulaires mais contribuent aussi à préciser la chronologie et les mécanismes de la domestication sur le continent, sur les lieux mêmes où elle a pris corps.

En mai 2001, sous la direction du Professeur Jean Guilaine et de M. Alain Le Brun, Directeur de Recherche au CNRS, s'est tenu à Nicosie un colloque international sur le thème "le Néolithique de Chypre", sous le double patronage du Service des

Antiquités de Chypre et de l'École Française d'Athènes, et avec l'aide du Ministère des Affaires Étrangères, du CNRS et de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales. Cette manifestation a réuni de nombreux préhistoriens de divers pays impliqués dans l'archéologie du Proche Orient. Les actes seront prochainement publiés par l'École Française d'Athènes.

Prochaines leçons du Professeur Martin Almagro :

Éminent spécialiste de Protohistoire, le Professeur Martin Almagro-Gorbea, de l'Université Complutense de Madrid, Secrétaire Perpétuel de la Real Academia de Historia, donnera, sur proposition du Professeur Jean Guilaine, plusieurs leçons sur les origines préhistoriques et protohistoriques des populations de la Péninsule ibérique. Le programme, conçu dans une large perspective, concernera les thèmes suivants :

- L'Âge du cuivre (3^e millénaire avant notre ère)
- Nouvelles approches d'étude sur l'Âge du bronze (2^e millénaire avant notre ère)
- Les contacts "pré-coloniaux" des populations indigènes avec les cultures méditerranéennes (Mycéniens et "Peuples de la mer")
- L'ethnogénèse des peuples pré-romains, durant l'Âge du fer.

Les cours auront lieu les mardis 22 et 29 janvier, 5 et 12 février 2002 à 14h30, dans la salle 5.

Ouvrages publiés récemment :

- J. Guilaine et J. Zammit : *Le sentier de la guerre. Visages de la violence préhistorique*, Seuil, 2001, 382 p., 61 fig., 26 pl.
- J. Guilaine (dir.) : *Communautés villageoises, du Proche-Orient à l'Atlantique*, Errance, 2001, 280 p., 139 fig. (série Séminaires du Collège de France, T. 4).

PALÉOANTHROPOLOGIE ET PRÉHISTOIRE



M. Yves Coppens,
Professeur

Martin Pickford, Maître de Conférences au Collège et Brigitte Senut du Museum ont découvert au Kenya en décembre 2000, le plus ancien Hominidé bipède recensé jusqu'alors puisqu'il atteint 6 millions d'années.

Brigitte Senut, Martin Pickford, Dominique Gommery, Pierre Mein, Kiptalam Cheboi et Yves Coppens en ont publié un compte-rendu à l'Académie des Sciences en janvier 2001 et l'ont nommé *Orrorin tugenensis*.

Yves Coppens et Pascal Picq, maître de conférences au Collège, ont publié chez Fayard deux ouvrages collectifs *Aux origines de l'Humanité*, faisant le point en 1200 pages sur ces problèmes.

Yves Coppens a publié par ailleurs, aux éditions Artcom', les actes du Colloque *Origine de l'Homme, réalité, mythe, mode*, tenu au Collège en décembre 1998 à l'occasion de l'inauguration des nouvelles salles du site Marcelin Berthelot.

MÉDECINE EXPÉRIMENTALE

Un nouveau mécanisme de l'hypertension artérielle vient d'être découvert par l'équipe du professeur Xavier Jeunemaitre dans le laboratoire du professeur Corvol au Collège de France, et Richard Lifton de l'université Yale aux États-Unis.



M. Pierre Corvol,
Professeur

La collaboration des deux équipes a permis d'identifier deux gènes codant pour des protéines kinases (WNK1 et WNK4), qui, lorsqu'ils sont anormaux, sont responsables du syndrome de Gordon, une forme d'hypertension artérielle liée à une réabsorption exagérée de sel par les reins et à une rétention de potassium. Si le syndrome de Gordon est rare, les deux gènes pourraient être impliqués, d'une manière plus générale, dans l'hypertension artérielle dite "essentielle" (Wilson et al. *Science*. 2001 Aug 10 ; 293 (5532) : 1107-12).

Invitation de Professeur étranger :

La Chaire de Médecine Expérimentale accueille en mars 2002 le Professeur Margaret KIRBY (Duke University, North Carolina) pour une série de quatre conférences sur la formation et les malformations du cœur dans l'embryon. Pendant le développement embryonnaire, le cœur est le premier organe à fonctionner et le but des nombreux travaux consacrés à la formation du cœur (cardiogenèse) est de comprendre les mécanismes de la cardiogenèse, avec comme ambition de pouvoir comprendre et remédier aux malformations cardiaques congénitales et héréditaires. Le Professeur Margaret KIRBY a consacré une grande partie de sa carrière à divers aspects de la

cardiogenèse et particulièrement à la contribution des cellules dérivées des crêtes neurales à la formation des troncs artériels sortant du cœur. M. KIRBY a démontré que ces vaisseaux, dont la parfaite mise en place est indispensable au bon fonctionnement du cœur, sont formés à partir de cellules musculaires vasculaires recrutées sur place et aussi de cellules venant de loin dans l'embryon et ayant une origine embryologique très différente. Ces cellules, dont l'origine semblait plutôt les prédestiner à une fonction de type neural, migrent dans l'embryon pour coloniser les ébauches artérielles et adoptent alors le même profil de différenciation musculaire que les autres cellules de la paroi vasculaire. M. KIRBY a démontré et analysé les mécanismes de cette fusion indispensable entre tissus hétérogènes, dont les raisons sont encore inconnues. Doit-on voir dans cette complexité apparemment peu raisonnable de la cardiogenèse, une autre acceptation de l'aphorisme pascalien : "Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît point" ?

PHYSIQUE CORPUSCULAIRE ET COSMOLOGIE



M. Marcel Froissart,
Professeur

L'Observatoire Pierre Auger

Le Laboratoire de Physique Corpusculaire et Cosmologie participe à la construction de l'Observatoire Pierre Auger dont le but est l'étude des rayons cosmiques d'ultra hautes énergies ($> 10^{19}$ eV). A ces énergies, les rayons cosmiques génèrent des gerbes dans l'atmosphère terrestre conduisant à plusieurs dizaines de milliards de particules au niveau du sol. Les paramètres du rayon cosmique primaire (nature, direction, énergie) peuvent être mesurés à partir d'un échantillon des particules ainsi produites.

Cet Observatoire, qui s'étendra sur 3000 km² dans la pampa argentine, sera terminé fin 2004. Il comprendra alors 1600 cuves remplies de 12 m³ d'eau permettant, par effet Cerenkov, de mesurer les particules de la gerbe : stations autonomes équipées de panneaux solaires, de 3 photo-multiplieurs et de leur électronique associée, d'un microprocesseur chargé de l'acquisition et du traitement des données, d'un système GPS déterminant le temps d'arrivée des particules avec une précision de 15 ns

et d'une radio permettant d'envoyer les données à une station centrale.

Quarante cuves sont déjà déployées sur le site argentin et les premières données sont analysées.

Cet Observatoire, construit par une collaboration internationale (16 pays, 60 laboratoires, 270 physiciens et ingénieurs) sera le plus grand détecteur jamais construit. Il représente déjà une surface d'observation comparable au plus grand détecteur de rayons cosmiques actuellement en fonctionnement (AGASA, au Japon).

Jean-Michel Brunet



Une cuve du détecteur Auger au milieu de la pampa

LITTÉRATURES DE LA FRANCE MÉDIÉVALE



M. Michel Zink,
Professeur

Les cours des dernières années, sur le thème général "Poésie et conversion", nourrissent la rédaction d'un livre traitant de la place réservée ou refusée par le Moyen Age chrétien à l'activité poétique et de la rencontre ou du conflit entre l'inspiration poétique et celle de l'Esprit. Dans le cadre des activités propres de la chaire, le groupe de recherche sur l'histoire de la philologie romane travaille à l'édition des correspondances de médiévistes du XIX^e siècle, souvent des professeurs au Collège de France.

Dans le cadre des activités liées à l'Institut d'Études Littéraires, le colloque

"L'œuvre et son ombre : que peut la littérature secondaire ?", organisé par la chaire à la Fondation Hugot fin 2000, est en voie de publication.

Enfin, la collection "Lettres gothiques", créée et dirigée par M. Zink, va alimenter, en liaison avec l'éditeur, des travaux conjoints de la chaire et de l'UMR 6589 (CESCM de l'Université de Poitiers).

GÉNÉTIQUE MOLÉCULAIRE



M. Pierre Chambon,
Professeur

M. Pierre Chambon, titulaire de la Chaire de Génétique Moléculaire, a été nommé Dr. Honoris Causa ès Sciences de l'Université de Lausanne (le 27 octobre 2001, lors du Dies Academicus 2001 de l'Université de Lausanne, Suisse).

Il a également été nommé Membre Honoraire de la German Society for Cell Biology (le 8 novembre 2001, lors du

premier congrès franco-allemand de Biologie Cellulaire, Palais des Congrès, Strasbourg, 7-9 novembre 2001).

LITTÉRATURES MODERNES DE L'EUROPE NÉOLATINE



M. Carlo Ossola,
Professeur

Dans le cadre de l'accord entre Fondations Européennes signée à Venise le 8 septembre 2001 [voir "La lettre du Collège de France" n° 3, p. 11], la Compagnie de San Paolo de Turin a renouvelé pour la troisième fois l'attribution de deux bourses d'étude de 100 000 F chacune à l'Institut d'Études Littéraires du Collège de France, pour le développement de la conscience historique de la pensée européenne, et a ajouté une contribution de 60 000 F pour la réalisation du premier volume de la collection Europa restituta émanant de la Chaire de Littératures modernes de l'Europe néolatine.

Les deux bourses ont été attribuées à Madame Simona Munari qui a déjà publié un volume sur le mythe de Grenade dans le roman français du XVII^e siècle et qui va s'occuper pendant l'année 2001/2002 de la correspondance Marcel Bataillon-Jean Baruzi. La seconde bourse d'étude a été attribuée à Madame Alexandra Fronduti qui travaille sur les vocabulaires universels au XVI^e siècle et qui va étudier les théâtres de la mémoire et du monde à la Renaissance et tout spécialement la Tipocosmia de A. Citolini.

La collection Europa restituta vise à republier d'une part les essais qui ont

formé aux XIX^e et XX^e siècles la conscience de l'héritage latin pour la formation d'une unité culturelle européenne, et d'autre part des textes rares de cette même tradition.

Les premiers volumes à paraître, à partir de 2002, seront les suivants chez l'éditeur Aragno (Turin/Paris/Londres) :

- Arturo Graf : Roma nella memoria e nelle immaginazioni del Medio Evo, 1882-1883, 850 p. (préface de Carlo Ossola)

- Waldemar Deonna : L'odeur suave des dieux et des élus, en partie inédit (500 p.)

- Jean de Gerson : Canticordium, édition critique par Michèle Chantre.

Invitations de Professeurs étrangers :

Avec le Professeur Marc Fumaroli :

- Madame Benedetta CRAVERI, Professeur à l'Université de Viterbe, donnera une conférence le lundi 18 mars 2002 à 17 heures, dans la salle 2.

- Monsieur Lionello SOZZI, Professeur à l'Université de Turin, donnera deux conférences les mardis 4 et 11 juin 2002 à 11 heures, dans la salle 2.

HISTOIRE DE LA FRANCE DES LUMIÈRES



M. Daniel Roche,
Professeur

La chaire d'Histoire de la France des Lumières créée en 1997 a consacré son programme d'enseignement et de recherches à une question générale par sa portée : peut-on analyser séparément le territoire de l'intelligence et celui de la matérialité ? Les cours ont choisi de montrer, à partir de l'étude des rapports noués entre la mobilité et la culture dans la société française et européenne, comment se jouait cette imbrication. Il s'agissait d'abord de comprendre la mise en relation existante entre les circulations, les voyages réels et les déplacements effectifs et leur mise en texte, en récit, en discours. La vogue des récits de voyage et du voyage dans le roman devient alors un indice d'une réalité plus générale dont il faut analyser les composantes. La mesure de la production du genre des voyages renvoie à la nécessité de comprendre le pourquoi des voyages. Le débat sur l'utilité des voyages, général dans toute l'Europe, permet de voir avec constance du XVI^e au début du XIX^e siècle les affrontements noués autour d'un profit moral ou intellectuel qui est éclairé dans l'étude sociale de la diffusion et de la lecture. L'interrogation débouche alors sur une double expérience, celle de la spatialité des déplacements, l'effet de l'éloignement et de la proximité, le rôle des trames qui les organisent. Le récit des élites n'est plus alors qu'une manière de retrouver l'importance des modèles et des normes de l'expérience. Celle du jeu des contraintes et des libertés

Peut-on analyser séparément le territoire de l'intelligence et celui de la matérialité ?

est un second terrain qu'on peut parcourir à partir des conditions matérielles (la route), à partir des modes de mobilités (pédagogiques, religieuses, administratives, économiques). Les leçons à attendre sont de trois ordres. En premier lieu, on voit se dessiner les principes de classification qui organisent la vision et la réalité des mobilités, l'autre et l'autochtone, l'accueil et le refus, les moyens de définir ces catégories, la frontière, le passeport. En second lieu, on peut mieux saisir ce qui va constituer les caractères spécifiques des sociabilités qui organisent la mobilité, celle des grands Tours, celles des gens de Lettres, celle des gens de peu.

Le séminaire confronte autrement ces interrogations par rapport à l'organisation de la communauté intellectuelle (la sociabilité mondaine, le marché des livres et le statut des auteurs), par rapport à l'évolution du champ économique (le rapport consommation-consommateur, marché et profit, marché des biens symboliques). L'Histoire des Lumières peut ainsi se relire à travers ses pratiques comme à travers ses œuvres et par une remise en question des approches purement littéraires et trop indifférentes à la relation des idées et des choses, des forces sociales et de leur hiérarchie. Nous souhaitons inciter à réfléchir sur la capacité de la Société des Lumières à produire du changement, sur les Lumières elles-mêmes en leur étant fidèle sans être victime de leurs illusions, à la possibilité de faire de l'Histoire sociale.

THÉORIE LINGUISTIQUE



M. Claude Hagège,
Professeur

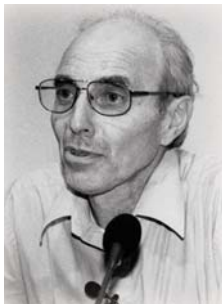
M. Paul Hopper, Professeur au "College of Humanities and Social Sciences" de l'université Carnegie Mellon de Pittsburgh, États-Unis, a donné au Collège de France, dans l'amphithéâtre Guillaume Budé, deux conférences.

Le mardi 20 novembre, sur "la linguistique et le temps", et le lundi

26 novembre, sur "la nature de la grammaire".

M. Paul Hopper est un linguiste mondialement célèbre qui a apporté des contributions essentielles aux sciences du langage de notre temps.

HISTOIRE DU MONDE INDIEN



M. Gérard Fussman,
Professeur

Colloque "Société civile et archéologie" :

Le colloque annuel 2002 de l'Union Rationaliste et de la revue *Raison Présente*, organisé cette année par G. Bruit et G. Fussman, aura lieu dans l'auditorium du site Cardinal Lemoine en mars 2002. Il traitera des rapports entre Société civile et archéologie.

On constate en effet l'existence d'un hiatus de plus en plus grand entre les attentes du public et des organismes finançant l'archéologie et la façon dont les archéologues conçoivent et pratiquent cette discipline. Le public considère encore les archéologues comme des explorateurs partant à la chasse de beaux objets ou de constructions splendides. Les organismes gouvernementaux voient en eux tantôt des pourvoyeurs de sites touristiques, tantôt des gêneurs entravant le déroulement des travaux d'aménagement du territoire. Les archéologues que l'Université forme aujourd'hui se voient très différemment. Ce sont des scientifiques, utilisant des techniques empruntées à la physique, à la biologie ou aux sciences de la terre et de la nature, et plus préoccupés d'histoire que de beaux arts.

Pour la clarté des débats, le colloque sera divisé en trois séances, qui se tiendront les 13, 20 et 27 mars 2002 à 17h30 dans l'auditorium de l'annexe du Collège de France, 52 rue du Cardinal Lemoine, Paris 5^e.

- Le 13 mars 2002, le débat portera sur les différences entre visions contemporaines de l'archéologie à partir d'interventions de Vincent Charpentier, journaliste à France Culture, et Alain Schnapp, Professeur à Paris I.

- Le 20 mars 2002, Christian Ruby, Chargé de cours à l'Université Paris X-Nanterre et à l'antenne parisienne de l'Université de Chicago et Gérard Fussman, Professeur au Collège de France, parleront des rapports parfois contradictoires entre l'archéologie et l'aménagement du territoire, au sens le plus large de ce terme.

- Le 27 mars 2002, Christian Goudineau, Professeur au Collège de France, et Jean-Paul Demoule, Professeur

à Paris I, parleront de la part prise par l'archéologie dans l'élaboration continue des concepts de nation et d'Europe.

Pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser à Guy Bruit, secrétaire général de l'Union Rationaliste, 14 rue de l'École Polytechnique, 75005 Paris ou Gérard Fussman, Professeur au Collège de France.

Changement de sujet et d'horaire de cours :

Le 25 novembre 2001, l'Assemblée des Professeurs du Collège de France a exceptionnellement autorisé M. Gérard Fussman à modifier le sujet du cours qu'il donnera à partir du 7 mars 2002.

Sous réserve de l'approbation de M. le Ministre de l'Éducation Nationale et de la Recherche, M. Fussman traitera donc *De l'Afghanistan et des Afghans*.

Les deux notions ne se confondent pas. Les Afghans constituent une population dont on suit l'histoire depuis le 6^e siècle de n.è. au moins, qui se définit par une langue, une culture et un code de conduite spécifiques.

Les Afghans ont joué un rôle important dans l'histoire de l'Iran, plus important encore dans celui de l'Inde où beaucoup de Musulmans sont fiers de s'appeler Pathans, c'est-à-dire Afghans.

Le royaume d'Afghanistan, par contre, fut fondé en 1747 seulement, avec des frontières très différentes de celles qui figurent aujourd'hui sur les cartes et qu'aucun gouvernement d'Afghanistan n'a jamais entièrement acceptées. Elles résultent de compromis négociés entre l'Empire Russe et l'Empire Britannique et imposés à l'Émir d'Afghanistan. Elles suivent des lignes de démarcation géographiques, commodes pour les cartographes et les stratèges, unissent des populations qui ne s'aiment guère et séparent les Afghans d'Afghanistan des Afghans du Pakistan, beaucoup plus nombreux.

Le cours traitera de l'ensemble de ces questions. Il commencera le 7 mars (les jeudis, de 14h30 à 16h30, Amphithéâtre Guillaume Budé). Il n'y aura pas de séminaire.

ACTU PLUS

MASTER CLASS

Une "Master Class" sera donnée le vendredi 22 mars 2002, de 15 heures à 17 heures, dans l'amphithéâtre Marguerite de Navarre, par Anne Queffélec, *pianiste*, et Olivier Charlier, *violoniste*, sur les 7^e, 8^e et 9^e dite "À *Kreutzer*" sonates de Beethoven. L'entrée sera libre.

Elle sera suivie, à 20 heures, d'un concert privé durant lequel les artistes interpréteront le même programme.

Des invitations pour ce concert pourront être retirées à la Direction des Affaires culturelles (dans la limite des places disponibles).



Mme Anne Queffélec

M. Olivier Charlier

ENTRETIENS COLLÈGE DE FRANCE / L'EXPRESS / FRANCE CULTURE

Afin d'amplifier la diffusion de ses enseignements et de ses activités de recherche, le Collège de France a signé un accord de partenariat avec France Culture et l'Express. Ainsi, à partir du 4 février prochain, les trois premières semaines de chaque mois, certains cours des professeurs seront, avec leur autorisation, radio-diffusés dans la série "l'éloge du savoir".

Ce partenariat se prolongera par voie de presse écrite grâce à la collaboration de l'hebdomadaire l'Express. Sous le titre "Les entretiens Collège de France-l'Express-France Culture", L'Express fera paraître périodiquement, environ tous les deux mois, un entretien réalisé avec un professeur du Collège dont simultanément le cours sera diffusé sur France Culture.

Pour lancer cette série et présenter l'institution, le premier entretien sera réalisé avec le concours du Professeur Jacques Glowinski ; parution le 31 janvier 2002. Enfin, France Culture consacra la première semaine de février au Collège de France durant son émission "Les chemins de la connaissance" de 8h30 à 9 heures.

CONFÉRENCE DE PRESSE



M. Jack Lang et Mme Catherine Tasca

M. Jack Lang, ministre de l'Éducation nationale, et Mme Catherine Tasca, ministre de la Culture et de la Communication, sont venus présenter, le 14 janvier dernier, un protocole de coopération interministérielle relatif aux enseignements

artistiques et à la mission culturelle des établissements publics d'enseignement supérieur.

Le dossier de presse remis décrivait les collaborations particulièrement novatrices dont celle de M. Pierre Briant, professeur (pour en savoir plus : achemet.com, site de la chaire).

LA VÉRITÉ DANS LES SCIENCES

Message de M. Lionel JOSPIN, Premier ministre, à l'occasion du symposium «La vérité dans les sciences» qui a eu lieu au Collège de France, les 16 et 17 octobre 2001.

“Les événements internationaux et les réunions que je dois tenir pour veiller à la sécurité de nos concitoyens m'empêchent d'être des vôtres aujourd'hui. Croyez bien que j'en suis déçu, car je me réjouissais de cette rencontre avec vous. Je remercie le ministre de la Recherche, Roger-Gérard Schwartzberg, qui a accepté d'ouvrir votre colloque au nom du Gouvernement. Je souhaite auparavant vous adresser ces quelques mots. Mon bref message n'entend pas trancher, à l'évidence, les questions fondamentales qui vous réunissent. À quelle vérité peut prétendre la science ? Quelles sont la signification, la validité et la portée des énoncés scientifiques ? Ces questions n'ont pas de réponses simples et encore moins définitives. Je voudrais les aborder sous l'angle des rapports entre les chercheurs, les responsables politiques et les citoyens.

Les chercheurs sont plus que jamais nécessaires à la République – mais je pourrais aussi bien dire, au-delà, à l'Humanité. Je veux parler des femmes et des hommes qui contribuent au progrès des connaissances et pas

seulement au perfectionnement des techniques. Nous devons développer notre intelligence du monde. Il ne s'agit pas tant de nous rendre “comme maîtres et possesseurs de la nature”, que d'assurer un développement harmonieux et durable au sein d'un écosystème dont nous savons aujourd'hui

Les chercheurs sont plus que jamais nécessaires à la République – mais je pourrais aussi bien dire, au-delà, à l'Humanité...

la fragilité. Comment satisfaire les besoins de la population mondiale sans aggraver l'effet de serre ? Peut-on réaliser certaines promesses des organismes génétiquement modifiés sans prendre des risques inacceptables ?

Ces questions sont scientifiques, mais elles appellent des choix d'ordre politique. Il faut choisir, par exemple, des modes de développement durable et, pour cela, définir des politiques, des transports, de l'agriculture. Ces choix doivent se faire, de plus en plus, à l'échelle internationale, car des enjeux globaux appellent des réponses globales. Chaque pays doit prendre en compte les conséquences de ses propres choix sur les autres nations.



Si le politique, pour préparer sa décision, doit se fonder sur l'analyse du scientifique, il ne peut pas se retrancher derrière lui.

Nous savons que l'image du savant qui découvrirait les mécanismes cachés du monde et donnerait un avis d'expert permettant au politique d'agir dans le confort de la certitude n'est qu'une illusion. Les connaissances disponibles sont souvent incomplètes et il nous faut, en respectant le principe de précaution, tirer le meilleur parti de ce que l'on sait aujourd'hui, tout en conservant la possibilité de prendre en compte ce qui sera découvert demain.



Ces choix doivent être faits avec les citoyens. Dans notre démocratie, il doit y avoir débat public et réflexion ouverte sur les grands enjeux scientifiques et techniques. C'est pourquoi il faut partager les connaissances afin de



permettre à tous ceux qui le souhaitent de participer de manière éclairée à ces choix fondamentaux.

Ainsi, le chercheur alerte, éclaire et conseille ; les citoyens débattent ; le responsable politique peut alors prendre la décision et l'assumer devant ces derniers. À mes yeux, la "vérité" – celle, en tout cas, que nous pouvons atteindre et à partir de laquelle il nous faut décider – est le produit d'une confrontation des expertises scientifiques, des choix politiques de société et des références éthiques.

Mesdames et Messieurs,

Sur l'ensemble de ces questions, je souhaite que vos travaux soient stimulants



et fructueux. J'en prendrai connaissance avec le plus grand intérêt.

Au-delà, en permettant des échanges au sein de la communauté scientifique, en favorisant le dialogue entre celle-ci et le public, votre

colloque s'inscrit aussi dans une grande tradition, celle de la "diffusion des Lumières". C'est là, depuis cinq siècles, la mission de l'institution qui vous accueille, le Collège de France. Je saisis l'occasion de ce message pour saluer le dynamisme de cette illustre institution qui, sous l'impulsion de ses administrateurs généraux, s'est donné de nouveaux moyens pour accomplir sa vocation et étendre son rayonnement bien au-delà de ses amphithéâtres, un rayonnement dont votre prestigieuse assemblée témoigne aujourd'hui."

Extraits du discours de M. Roger-Gérard Schwartzberg, Ministre de la Recherche



M. R.-G. Schwartzberg, *Ministre de la Recherche*

L'organisation chaque année d'un rendez-vous public pour débattre librement d'un grand sujet de société souligne votre volonté de ne pas seulement dispenser des savoirs acquis, mais aussi de refléter les interrogations qui habitent les scientifiques et aussi nos concitoyens...

En tout cas, si l'on pense que toute vérité est relative ou provisoire cela conduit d'autant plus à admettre que l'obligation de recherche est elle, permanente...

Je plaide donc pour une démarche d'expérimentation contrôlée dans l'espace de la recherche scientifique...

Pour progresser, les sciences, celles de la nature comme celles de l'homme et de la société, ont besoin de s'inscrire dans des paradigmes, certes provisoires, mais fermes. S'il faut encourager les scientifiques à pratiquer, au sens propre, l'insolence, c'est à dire l'irrespect des

vérités établies, on ne peut se résoudre à l'anomie épistémologique. La visée heuristique doit prévaloir..

Il importe de resituer la science dans sa dynamique, c'est-à-dire dans sa méthode. De Descartes à Claude Bernard, de Francis Bacon à Claude Lévi-Strauss, les moteurs de l'élucidation des faits scientifiques sont la mise en oeuvre d'un doute constructif, d'une mise à l'épreuve expérimentale du réel, d'une confrontation des hypothèses et de leurs traductions matérielles. Donc la remise en cause systématique de notre perception au profit d'une évaluation objective du concret...

Cela n'empêche d'ailleurs pas des hypothèses innovantes. Pasteur décrivant pour la première fois le ferment de l'acide lactique, déclarait : "J'ai raisonné dans l'hypothèse que la nouvelle levure est organisée, que c'est un être vivant et que son action chimique sur le sucre est corrélative de son développement et de son

organisation. Si l'on venait me dire que, dans ces conclusions, je vais au-delà des faits, je répondrais que cela est vrai, en ce sens que je me place franchement dans un ordre d'idées qui, pour parler rigoureusement, ne peuvent être irréfutablement démontrées..."

Précisément parce que la recherche est toujours en mouvement, précisément parce que la vérité peut apparaître relative ou provisoire, nous devons développer une science citoyenne, placée au contact direct de nos concitoyens et de leurs interrogations...

Il faut rapprocher science et société. Il faut "repolitiser" la science, c'est à dire faire retrouver sa place dans la Cité, dans le débat civique et politique. Comme il importe en démocratie...



LES INTERACTIONS NEURONES-GLIE : DE LA PHYSIOLOGIE AU COMPORTEMENT

Les interactions entre neurones et cellules gliales, et plus particulièrement les astrocytes, constituent un domaine de recherche en pleine expansion, dont les résultats récents sont susceptibles de modifier profondément notre compréhension du fonctionnement cérébral. Une réunion sur ce thème s'est tenue au Collège de France le 5 octobre 2001. A cette occasion, plusieurs spécialistes internationaux du domaine (A. Araque, Madrid, Espagne ; F. Amzica, Québec, Canada ; G. Carmignoto, Padoue, Italie ; A. Derouiche, Dresde, Allemagne ; P. Haydon, Philadelphie, USA ; H. Kettemann, Berlin, Allemagne ; H. Parri, Cardiff, Pays de Galles ; Mazoyer, Caen ; D. Théodosis et S. Oliet, Bordeaux) ont présenté leurs travaux sur l'hippocampe, le

cervelet, le cortex cérébral ou encore le noyau supra-otique. Prises dans leur ensemble, ces recherches suggèrent qu'un dialogue s'établit au niveau d'une synapse, qualifiée de « tripartite », comprenant les éléments neuronaux pré- et post synaptique ainsi que les terminaisons astrocytaires. Ces interactions entre les neurones et les astrocytes pourraient rendre compte d'observations réalisées en imagerie fonctionnelle. En effet, certains aspects anatomiques et cinétiques obtenus avec cette technique d'approche pourraient correspondre non seulement à l'activité des neurones mais également à celle des astrocytes qui contribuent au contrôle de la perfusion sanguine cérébrale.

Ce colloque qui a réuni plus de 150 personnes, spécialistes de la glie, mais



M. Alain Berthoz, Professeur

aussi chercheurs en sciences cognitives, aura permis de faire connaître les progrès des recherches dans le domaine des interactions neurone-glie et de discuter leurs implications potentielles sur les grandes fonctions cognitives.

G. Bonvento, C. Giaume, J. Lorenceau

SYNCRÉTISMES ET HÉRÉSIES DANS L'ORIENT SELDJOUKIDE ET OTTOMAN DES XIII^e-XVIII^e SIÈCLES



M. Gilles Veinstein, Professeur

Le colloque international : *Syncretismes et Hérésies dans l'Orient seldjoukide et ottoman des XIII^e-XVIII^e siècles (Doctrines, sources, manuscrits, mouvements socio-politiques)*, s'est tenu au Collège de France du 8 au 10 octobre 2001,

Le jour même où les États-Unis déclenchaient leurs frappes contre l'Afghanistan, après avoir fait attendre près d'un mois leur riposte contre le terrorisme islamiste et le régime des taliban qui l'abritait, un colloque sur

l'islam moyen-oriental des XIII^e-XVIII^e siècles, s'ouvrait au Collège de France, sous la direction du professeur Gilles Veinstein. L'atmosphère était grave et tendue, chacun s'interrogeant sur les effets de ce "clash des civilisations", prophétisé par certains. Elle avait aussi quelque chose de surréaliste : était-ce bien le moment de réunir 27 grands spécialistes internationaux pour qu'ils fassent assaut d'érudition et de réflexion, tandis qu'ailleurs la poudre commençait à parler et le sang à couler, au sujet de ce même islam sur lequel ils allaient doctement dissenter ? Il est vite apparu cependant combien il restait toujours opportun et indispensable de préserver l'espace et le tempo propres à la recherche et à la connaissance, même – et peut-être surtout – quand l'actualité la plus brûlante semble les mettre hors jeu : identifier les influences profondes des milieux culturels anatoliens et balkaniques sur l'élaboration de l'islam seldjoukide et surtout ottoman, les

syncretismes dont il est tissé, les hérésies durables auxquelles il donne naissance, c'est bien remettre en cause, patiemment mais solidement, les idées simplistes qui ont cours sur l'islam, ses prétendus monolithisme et immobilisme ou son altérité foncière par rapport à nos propres cultures et civilisations. Plus les débats ont progressé, plus s'est éloigné le discours que tiennent des extrémistes sur leur propre religion, et que relayent leurs adversaires – et leurs victimes – occidentaux, en le prenant pour de l'argent comptant.

La publication des actes de ce colloque est en préparation.



Mme I. Melikoff, Université de Strasbourg
MM. Jean Kellens et Michel Tardieu, Professeurs

SCIENTES ET SOCIÉTÉ, UNE NOUVELLE DONNE

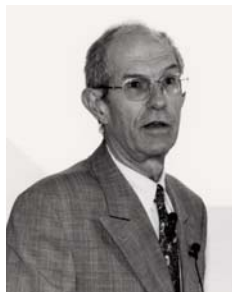
Une double interrogation du public :
À quoi sert la recherche ? qui la pilote ?

Conférence du MURS le 23 octobre 2001 par Michel Demazure, *Président de la Cité des sciences et de l'industrie*.

Les relations entre la science et la société traversent une phase critique qui se traduit par plusieurs symptômes. Le premier est une chute forte et constante des entrées dans les études universitaires en science et en technologie. Le second est qu'on retrouve souvent la science en position d'accusée face à un ensemble hétéroclite de sujets dans lesquels la responsabilité des scientifiques est faible, voire nulle (vache folle) ou à propos desquels ils essayent au contraire d'alerter l'opinion (effet de serre, couche d'ozone).

Les enquêtes d'opinion montrent que parmi les questions qui intéressent les français, on trouve dans l'ordre de priorité, d'abord celle qui relèvent de l'intérêt personnel des sondés (santé, alimentation, environnement...); puis celles qui concernent la "gouvernance" du système de recherche (qui décide des sujets); et en dernier celles qui concernent plus spécifiquement des connaissances.

Un autre enseignement de ces sondages semble paradoxal. Car d'une part le pourcentage de ceux qui estiment que la science apporte plus de bien que de mal a régulièrement baissé, passant de 56 % en 1972 à 39 % aujourd'hui et parallèlement c'est la réponse autant de bien que de mal – qui augmente (de 38 % à 51%). Mais d'autre part, à la question "pour contrôler le progrès scientifique et s'assurer de son respect des questions éthiques, à qui feriez-vous le plus confiance?", la réponse est sans équivoque : les scientifiques (53 %), puis les intellectuels et les philosophes (19 %),



M. Michel Demazure

puis associations et syndicats (9 %), puis les autorités religieuses (6 %) et enfin les responsables politiques (4 % !).

Il me semble qu'on peut déceler dans tout cela une double interrogation du public, adressée aux scientifiques, dont on attend qu'ils y répondent, et qu'on peut résumer crûment en deux questions clé : à quoi sert la recherche ? qui la pilote ?

La première question renvoie à l'épistémologie. En fin de compte, la science, c'est quoi ? Ça propose quoi ? Ça cherche quoi ?

“Nos structures de recherche sont toujours en majorité extraordinairement spécialisées, comme le sont les jeunes chercheurs qu'elles produisent.”

Le décryptage du monde que nous propose la science d'aujourd'hui, celui d'un univers contingent, d'une planète arbitraire, d'une évolution sans objectif, est bien loin d'avoir été culturellement "digéré". Il nous faut aujourd'hui une "vision commune du monde" compatible avec ce que la science en sait maintenant et non plus avec ce que nos connaissances d'hier suggéraient ou avec les fantasmes qui nous permettraient de nous réfugier dans un nouveau rêve.

Toutes les disciplines du savoir et de la pensée sont appelées à collaborer à cette entreprise de création collective. Mais nous continuons à enseigner dans nos écoles et dans nos facultés des disciplines morcelées, en partie obsolètes. Mais nos structures de recherche sont toujours en majorité extraordinairement spécialisées, comme le sont les jeunes chercheurs qu'elles produisent.

Je vois là en particulier un défi majeur

pour nos universités : le mot même rappelle que l'Université a été créée pour cela, pour produire de la connaissance universelle, pour faire dialoguer les spécialités et les écoles. Saluons à ce propos la création nouvelle de "pôles universitaires" appelés, je l'espère, à devenir progressivement ces véritables universités pluridisciplinaires.

La deuxième question est celle qu'ont mise au premier plan les diverses crises liées à la sécurité alimentaire : il s'agit de la gouvernance du système complexe que forment les mondes scientifique, économique et politique. Aux yeux des citoyens, tous les acteurs concernés partagent la responsabilité, qu'il s'agisse des scientifiques, des industriels, des journalistes, des politiques.

On ne peut vivre en doutant en permanence de tout. La situation actuelle place chaque citoyen devant des arbitrages impossibles. Les actes vitaux élémentaires (boire, manger, se reproduire, naître, mourir) deviennent suspects : peut-on boire l'eau du robinet ? peut-on manger la viande de la cantine ? peut-on faire des enfants sans analyses génétiques préalables ? Il faut d'urgence rétablir des mécanismes de confiance, classiques (comme les agences de sécurité, ...), nouveaux (conférences de consensus, jurys citoyens, ...) ou en inventer.

Tout cela converge, me semble-t-il, vers une même conclusion. Ce qui est attendu aujourd'hui des scientifiques, c'est qu'ils s'engagent vigoureusement dans le dialogue avec les autres. Dans le dialogue de l'épistémologie avec les autres constructeurs du savoir, dans le dialogue de la gouvernance avec les autres constructeurs de la "sagesse collective". Jamais le titre même du MURS, donc chaque mot est essentiel : le mouvement, l'universalité, la responsabilité, n'a paru si pertinent.

M. Jean Dausset, *Professeur honoraire, titulaire de la chaire de Médecine expérimentale de 1977 à 1987, Président du MURS.*

LE FUTUR PROCHE DES SCIENCES SOCIALES

A l'occasion de la parution des ouvrages des lauréats de la quatrième édition du "Prix Le Monde de la recherche universitaire", qui récompense chaque année cinq jeunes docteurs par la publication de leurs travaux dans la collection "Partage du savoir", les Presses Universitaires de France et Le Monde de l'éducation ont organisé le 6 novembre 2001, à l'invitation du Collège de France, une réflexion sur la recherche et ses applications. Un grand nombre de thèses de doctorat épousent et éclairent des problématiques sociétales contemporaines. Il importe donc de donner la parole aux protagonistes de ces recherches. Une première table ronde intitulée "les biotechnologies confrontées au réel", qui réunissait la juriste Catherine



M. Jean-Marie Colombani,
Président du Directoire du
Journal "Le Monde"

Labrusse-Riou, le philosophe Dominique Lecourt et la sociologue Dominique Memmi, autour d'Alexis Roy pour son livre *Les experts face au risque, le cas des plantes transgéniques* et de Catherine Bachelard-Jobard, auteur de *Leugénisme, la science et le droit*, s'est attachée à préciser les notions d'expertise, de légitimité accordée aux experts et, plus largement, d'une instrumentalisation de l'humain rendue possible par les derniers développements du droit.

Un second débat, animé par les sociologues Dominique Desjeux, François Dubet et Dominique Schnapper, consacré aux applications de la recherche en sciences sociales, devait évoquer cette autre question fondamentale : les sciences humaines peuvent-elles et doivent-elles rester

neutres ? Une interrogation que l'on retrouve au cœur de récents travaux de jeunes chercheurs : Mahnaz Shirali, dont la thèse sur *La jeunesse iranienne* brosse le portrait d'une génération en crise, Elise Grunspan-Jasmin, auteur d'une *histoire de Lampiao*, le « Robin des Bois du Nordeste », un bandit brésilien hissé au rang de héros populaire, ou bien encore Anne Perraut-Soliveres, infirmière de son état, qui explore dans *Infirmières, le savoir de la nuit*, les arcanes de l'univers nocturne en milieu hospitalier.



M. Michel Prigent,
Président du Directoire
des Presses Universitaires
de France

Les journées internationales d'études sous la direction de M. Jean-Marie Durand, Professeur au Collège de France et de M. Jean-Michel Leniaud, Professeur à l'École nationale des Chartes et Directeur d'études à l'EPHE se sont tenues les 8 et 9 novembre 2001 au Collège de France.

Ce colloque est né de la confrontation de deux points de vue. Le premier, celui de la civilisation babylonienne, a montré l'ancienneté de la représentation de l'architecture. Il a souligné que les fragiles architectures de terre qu'elle a érigées ont fait l'objet d'une transcription graphique préalable, selon un système spécifique dont il reste encore des traces. Il a enfin mesuré ces données avec ce qu'on sait d'époques ultérieures, en l'occurrence, l'époque moderne et contemporaine. Le



M. Jean-Marie Durand,
Professeur

second point de vue s'est intéressé à l'architecture non pas en tant que construit mais en tant qu'image et, tout particulièrement, à la production imprimée de la fin du XV^e siècle à nos jours. Le livre d'architecture apparaît dès les commencements de l'imprimerie avec *Geometria Deutsch* de Matthäus Roritzer (Ratisbonne, 1487-1488).

Malgré de telles lettres de noblesse, il n'a pas assez attiré l'attention des historiens du livre. On connaît le *British architectural Books and writers* (1556-1785) paru à Cambridge en 1990 à l'initiative de Eileen Harris, qui catalogue la production imprimée en Grande-Bretagne ainsi que leurs éditeurs et, plus ciblé, l'ouvrage collectif paru en 1988 sur les *Traité d'architecture de la Renaissance* sous la direction de Jean Guillaume, ou encore les travaux (à paraître) sur Serlio,

architecture et imprimerie. De leur côté, les historiens de l'architecture se sont particulièrement intéressés à l'étude des modes de représentation, y compris dans la production imprimée (*L'Architecture en représentation*, ministère de la culture, 1985).

Dans la suite de la journée d'études et rencontres de l'école des chartes, du 2 juin 2000, sur les périodiques d'architecture, ce colloque a proposé de considérer le livre d'architecture sous l'angle de l'histoire de l'édition généraliste et spécialisée (conception, production, commercialisation), comme vecteur de la pensée architecturale (par élaboration conjointe de l'image et du texte), comme oeuvre d'art (livres conçus par les architectes) et comme objet de recherche par les collectionneurs.

Les actes du colloque paraîtront au printemps prochain dans la collection "Études et rencontres" de l'École nationale des Chartes.

LE LIVRE D'ARCHITECTURE

ASSOCIATION NATIONALE DE LA RECHERCHE TECHNIQUE



M. Alain Costes, *Directeur de la Technologie au Ministère de la Recherche*

Le 22 novembre 2001, l'Association Nationale de la Recherche Technique a célébré au Collège de France le 20^e anniversaire des Conventions CIFRE.

Les Conventions Industrielles de Formation par la Recherche, gérées par l'ANRT pour le compte du Ministère de la recherche, se traduisent par une subvention aux entreprises qui embauchent un jeune chercheur sur la base de 3 ans en liaison avec un laboratoire de recherche extérieur.

Après une introduction par Alain Costes, Directeur de la Technologie du Ministère de la Recherche, des témoignages ont été présentés par les trois partenaires de ces conventions, des jeunes doctorants, des responsables d'entreprises et des enseignants chercheurs.

Pour clôturer la journée, Francis Mer, président de l'ANRT et Alain Costes, représentant le Ministère de la recherche, Roger-Gérard Schwartzenberg, ont remis le prix de la meilleure thèse CIFRE 1996/2000.



M. Francis Mer, *Président de l'ANRT, Président Directeur Général d'Usinor*



Lauréats des meilleures thèses CIFRE 1996-2000.

LES PREMIERS SIÈCLES DE LA RÉPUBLIQUE EUROPÉENNE DES LETTRES

Ce colloque sur "Les premiers siècles de la République des Lettres", organisé, du 3 au 5 décembre 2001, à l'initiative conjointe de la Chaire "Rhétorique et Société en Europe (XVI^e-XVII^e siècles)" et de la Bibliothèque nationale allemande de Wolfenbüttel, a été financé et patronné par la Fondation Singer-Polignac, avec le soutien du Ministère de l'Education nationale et du Ministère de la Recherche.

Mme Marianne Lion-Violet, attachée à la Chaire, en a été le maître d'œuvre. Les séances du Colloque se sont tenues tour à tour à la Fondation Singer-Polignac et dans la grande salle Marguerite de Navarre du Collège de France.

Parmi les conférenciers, le Directeur de l'Institut national de la

Renaissance de Florence et plusieurs représentants de la haute université italienne ont pris la parole. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres était représentée à la fois par son Secrétaire perpétuel, M. Jean Leclant, et par M. Jean Irigoïn, professeurs honoraires au Collège de France.

Ce colloque sera suivi par un autre, organisé par la Bibliothèque de Wolfenbüttel, où sera étudiée la République des Lettres dans la période fin XVII^e-XV^e siècles, et par d'autres, l'un à Weimar,

l'autre à Rome, à l'Académie dei Lincei, où seront étudiés d'autres lieux et d'autres aspects du grand phénomène européen de coopération entre lettrés et savants. Le but de cette série de colloques est de créer une véritable discipline internationale ayant pour objet la notion même de République des Lettres, et le mode de fonctionnement de ce réseau qui, de la Renaissance aux Lumières, a servi de souche-mère aux développements des sciences historiques et littéraires autant qu'à ceux des sciences de la nature.



M. Jean Leclant, *Professeur honoraire*



M. Marc Fumaroli, *Professeur*



M. Jean Irigoïn, *Professeur honoraire*

LA SAINTE-CHAPELLE ROYAUME DE FRANCE ET JÉRUSALEM CÉLESTE



Un colloque qui a été organisé du 6 au 8 décembre 2001 par le Collège de France, était organisé par les professeurs Yves Christe et Peter Kurmann (Universités de Genève et de Fribourg).

Rassemblant une vingtaine de conférenciers, dont Roland Recht, Professeur au Collège de France, et Guy Lobrichon, maître de conférences, il a fait le point sur les recherches récentes consacrées à un monument exceptionnel. La Sainte-Chapelle a été construite au temps du roi Louis IX, en un temps record (entre 1239-1243 et 1248), pour abriter une relique majeure dans l'histoire culturelle de l'Occident, la Couronne d'épines qui

aurait été imposée au Christ lors de sa Passion. L'édifice actuel mérite d'être tenu pour un phare de cet art dit gothique, mais il n'en est pas moins un chef-d'œuvre du XIX^e siècle en raison de la restauration lourde qu'il a subie alors. L'histoire de Saint Louis et de sa Sainte-Chapelle l'architecture, la sculpture les vitraux de celle-ci, sa place dans la création artistique liturgique et la mise en scène des reliques, tout cela a été réévalué, discuté lors de débats extraordinairement riches. Ont été présentées en particulier des reconstitutions des programmes iconographiques du XIII^e siècle, que les restaurateurs d'après 1848 ont bousculés de façon très volontariste. Ce colloque aboutit ainsi



à une révision considérable de l'appareil idéologique dont la royauté capétienne s'est entourée au XIII^e siècle. Il apporte aussi une forte contribution à la réflexion sur l'esthétique de l'art gothique à son apogée, sur la notion suspecte d'unité esthétique. Les actes de cette manifestation remarquable ont publiés à la fin de l'année 2002 aux presses du Centre d'Études Supérieures de Civilisation médiévale, à Poitiers.

Vitraux de la Sainte-Chapelle de Paris :
1. Verrière de l'Exode :
la donation de la verge à Moïse sur le Sinâï
2. Verrière de Josué :
la donation de l'épée à Josué

L'UNIVERSITÉ ET LA PROFESSIONNALISATION : VERS UN MASTAIRE EUROPÉEN

Deux axes forts : développer auprès des étudiants les bases d'une culture générale, et la volonté de les préparer au monde professionnel.

Ce colloque, qui s'est tenu le 11 décembre 2001 au Collège de France, s'inscrit dans le cadre d'une mission confiée par M. Jack Lang, ministre de l'Éducation nationale, à Mme Blandine Kriegel, Professeur de Philosophie morale et politique à Paris X-Nanterre, sur les 3^e cycles universitaires de lettres, sciences humaines et sociales et la professionnalisation. Il s'agit d'une réforme déjà engagée par MM. Courtillot et Garden, alors respectivement directeur de la recherche et directeur adjoint pour la recherche universitaire et les études doctorales, par la mise en place des écoles doctorales.

M. Jack Lang a rappelé le rôle de l'université d'assurer à la fois la formation initiale et la

formation tout au long de la vie, de lier savoir et pratique et de contribuer à préparer l'harmonisation européenne : "Il faut retrouver la tradition philosophique française des Lumières et harmoniser les savoirs et les métiers."

Si le domaine des Lettres et Sciences humaines a pu paraître jusqu'à présent inadapté au monde technologique, il doit

être aujourd'hui reconsidéré comme source de multiples ressources. Centrées sur l'enseignement et la recherche (environ un tiers des étudiants), les études en LSH doivent dorénavant s'ouvrir largement sur les métiers de la cognition.

De cette journée nous retiendrons deux axes forts : le souci de développer auprès des étudiants les bases d'une culture générale,

qui semble souvent faire défaut, et la volonté de les préparer au monde professionnel. Il est nécessaire de former des citoyens à part entière, capables de s'insérer dans des domaines pour lesquels ils n'auront pas été préparés. Mais l'ouverture sur la professionnalisation ne devra en aucun cas se



De gauche à droite : M. Ivan Levi, Directeur de la Chaîne parlementaire à l'Assemblée Nationale, Mme Laure Adler, Directrice de France Culture, M. René Frydman, Professeur de Médecine à l'Hôpital Antoine Beclère

faire sans formation par la recherche. La vocation de l'université est d'apprendre à apprendre, d'apprendre à comprendre, sans pour autant perdre son âme.

Les principaux mots clefs des interventions donneront un aperçu des préoccupations qui ont présidé à cette journée : culture générale, adaptabilité, innovation, action, mobilité, échanges, décloisonnement, interdisciplinarité, compétences transversales, valorisation des acquis, formation tout au long de la

vie et... Europe. Ces préoccupations devraient trouver une réponse dans la redéfinition partielle du DEA et du DESS et la création d'un Mastaire, qui pourrait être un diplôme européen.

Six tables rondes, chacune d'entre elles réunissant six à huit intervenants, ont permis de dresser un bilan général : "Bilan des données des études mises en place sur la professionnalisation des 3^e cycles", "Les diplômés de 3^e cycle et leurs passerelles", "Quelles qualifications

nouvelles pour une meilleure professionnalisation ?", "Les diplômés européens", "Métiers de la recherche, métiers de la culture", "Mastaire-doctorat". Mais, à travers ces thèmes, est apparue la nécessité de s'interroger sur l'enseignement supérieur dans sa globalité et de redéfinir ce que l'on attend aujourd'hui de l'université.

Christine Jacquet-Pfau,

Maître de conférences

Chaire de Littératures de la France médiévale

JOURNÉE SUR L'AVENIR DE L'INFORMATION QUANTIQUE

Comprendre la décohérence et étudier les façons d'en limiter les effets dans des systèmes mésoscopiques, sont des défis majeurs posés à l'informatique quantique.



MM. Serge Haroche et Claude Cohen-Tannoudi, *Professeurs*, entourés de physiciens français et étrangers.

À la suite de la leçon inaugurale de la chaire de physique quantique, Serge Haroche a réuni le 14 décembre à la Fondation Hugot une trentaine de physiciens pour discuter du traitement quantique de l'information, thème sur lequel portera son cours de cette année au Collège de France. Une vingtaine de participants sont venus de laboratoires de la région parisienne (ENS, Orsay, Saclay) et une dizaine de l'étranger (Allemagne, Autriche, Hollande, Italie, Suisse, États-Unis, Brésil, Japon). Le Collège de France était représenté, outre Serge Haroche, par Claude Cohen-Tannoudji.

On assiste depuis quelques années à un mariage très fécond entre la théorie quantique et l'informatique. Les physiciens, utilisant et adaptant des concepts de l'informatique, apprennent à mieux définir et classer la complexité dans le monde quantique. Réciproquement, les informaticiens, utilisant les lois quantiques, inventent de nouvelles manières de partager

et véhiculer de l'information portée par des particules appelées "bits quantiques" ou qubits. Cryptographie et téléportation quantiques en sont deux exemples. Les interférences de qubits et leur intrication conduisent, en principe, à une "logique quantique" différente de celle -classique- exploitée dans les ordinateurs actuels. L'espoir de voir naître une nouvelle

famille d'ordinateurs beau-coup plus puissants pour traiter certains problèmes stimule beaucoup ce type de recherche. Le développement de l'informatique quantique implique cependant que l'on soit capable de préserver l'étrangeté quantique dans des systèmes de plus en plus grands. Or, dans le monde macroscopique, les manifestations directes des lois quantiques sont masquées par le phénomène de décohérence, illustré par la fameuse métaphore du "chat de Schrödinger" que son couplage à l'environnement empêche de rester suspendu de façon cohérente entre vie et mort. Comprendre mieux la décohérence et étudier les façons d'en limiter les effets dans des systèmes mésoscopiques, à la limite entre le microscopique et le macroscopique, sont des défis majeurs posés à l'informatique quantique. Même si le véritable ordinateur quantique risque de rester une utopie, il est probable que des applications encore largement insoupçonnées de ces

recherches verront le jour au cours du siècle qui commence.

Six exposés ont été présentés au cours de la journée par des spécialistes du domaine. Ignacio Cirac (Max Planck, Munich) a introduit avec une grande clarté les concepts généraux de l'information quantique. David Wineland (Boulder, États-Unis) a décrit les splendides expériences qu'il réalise avec des atomes piégés jouant le rôle de qubit. Nicolas Gisin (Genève) a montré que la cryptographie est devenue une application bien réelle de l'information quantique. Anton Zeilinger (Vienne) a parlé de ses expériences d'interférence de grosses molécules et d'intrication de photons qui illustrent de façon spectaculaire certains des aspects fondamentaux de la physique quantique. Kees Harmans (Delft) a décrit l'état actuel très prometteur des recherches sur les qubits réalisés à l'aide de circuits supraconducteurs mésoscopiques, analysant les recherches effectuées à Delft, mais aussi à Saclay et à Tokyo. Enfin, Gilles Noguès (ENS) a fait le point sur les recherches faites sur des atomes couplés à des photons dans des cavités électromagnétiques. Des discussions passionnantes – et passionnées – ont suivi les exposés, montrant que l'information quantique reste un domaine largement ouvert, où de nombreuses surprises sont possibles. La journée s'est terminée par un dîner très convivial qui a réuni dans un restaurant parisien les participants et leurs conjoints.

Serge Haroche, *Professeur*

Autres journées

Le trimestre a été riche en manifestations. Le Collège de France a aussi accueilli :

- les Journées du Réseau des Sciences cognitives d'Île-de-France.
- les Journées scientifiques de la Section de recherche de l'Institut Curie.
- les Conférences d'études iraniennes.
- le Congrès annuel de l'European Section of Aldosterone Council.
- le Colloque de la Société d'Histoire Littéraire de la France.

PRIX

ONZIÈME PROMOTION DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FRANCE



M. Paul Clavin, *Administrateur de l'IUF*

Le 7 décembre 2001, la onzième promotion de l'Institut universitaire de France a été officiellement installée par le ministre de l'Éducation nationale et le ministre de la Recherche au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au Collège de France, et à laquelle assistaient de nombreuses personnalités du monde scientifique, parmi lesquelles deux anciens membres de l'IUF récemment nommés au Collège, Anne Fagot-Largeault et Jacques Livage.

Créé en 1991 pour favoriser le développement de la recherche de haut niveau dans les universités et faire en sorte que l'excellence d'un enseignant-chercheur puisse être reconnue et soutenue dans son université d'appartenance, l'Institut universitaire de France permet à des professeurs ou maîtres de conférences de toutes disciplines,

sélectionnés par deux jurys largement internationaux, de bénéficier pendant une période de cinq ans de conditions de travail particulièrement favorables à l'intensification de leur activité de recherche, grâce à une décharge partielle de leur service d'enseignement et à l'attribution de crédits spécifiques.

Accompagnés par les présidents de leurs universités respectives, les quarante enseignants-chercheurs –vingt-cinq juniors et quinze seniors– distingués cette année se sont vus remettre par M. Jack Lang et M. Roger-Gérard Schwartzberg la médaille de l'IUF.

La présentation de l'activité scientifique des lauréats avait permis au préalable de constater que la devise du Collège de France, "Docet omnia", pouvait s'appliquer également à l'Institut universitaire de France, cette nouvelle promotion comptant, comme les précédentes, aussi bien des représentants des sciences mathématiques, physiques et naturelles que des philologues, philosophes, historiens, géographes, juristes ou économistes.

Les conférences prononcées l'après-midi témoignèrent de cette pluri-

disciplinarité. Pietro Schiano, nouveau membre junior, professeur à l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, présenta l'état de ses travaux sur le volcan Etna. A partir du cas de l'Islam, Bruno Etienne, membre senior, professeur à l'Institut d'Études Politiques d'Aix, s'interrogea sur la position du chercheur face à son objet et à l'actualité. Enfin, Bernard Mazoyer, nouveau membre senior, professeur à l'université de Caen, traita des apports de la neuroimagerie cognitive à la question des relations entre cerveau et pensée.

Françoise Chambon
Secrétaire générale de l'IUF



M. Roger-Gérard Schwartzberg, *Ministre de la Recherche*
M. Jack Lang, *Ministre de l'Éducation nationale*

LES INSTITUTS D'EXTRÊME-ORIENT DU COLLÈGE DE FRANCE

Le pluriel est important : il y a cinq "Instituts d'Extrême-Orient" au Collège de France, chacun avec son domaine de compétence : la Chine, l'Inde, le Japon, la Corée et le Tibet. Mais chacun possède aussi sa personnalité propre et son histoire, ses traditions, son réseau de partenaires en France et à l'étranger... En même temps, les IEO constituent une unité bien définie à l'intérieur du Collège, administrativement d'abord : ils ont un budget propre, indépendant des chaires, un président, un secrétariat et un service général, une salle de lecture commune pour leurs bibliothèques. Ce regroupement est un peu un accident de l'histoire, puisque c'est en 1972, après l'éclatement de l'ancienne Sorbonne en une pluralité d'universités, qu'il fut décidé de confier au Collège de France l'hébergement et la gestion de ces entités d'origines diverses qui, jusqu'alors, dépendaient directement de l'Université de Paris. (Seul l'Institut d'Études Tibétaines a été créé après 1972.)

Le choix du Collège se justifiait assez bien, car les études sur l'Asie orientale y avaient occupé une place importante dès le XIX^e siècle, et bien avant 1972 les orientalistes du Collège avaient été très présents dans la vie des instituts, quand ils n'en avaient pas été eux-mêmes les fondateurs. Pour ne donner qu'un exemple, l'Institut des Hautes Études Chinoises, le plus ancien des cinq et le plus important pour ce qui concerne le volume de ses collections, fut créé en 1920 sous la houlette de Paul Painlevé (le ministre de la Guerre de l'époque, qui s'intéressait à l'Extrême-Orient), avec l'aide du gouvernement de la République de Chine, et sous l'autorité scientifique de Paul Pelliot, professeur au Collège de France, que les sponsors de l'opération ainsi que ses propres

collègues regardaient comme l'autorité ultime dans le domaine des études chinoises ; et par la suite les sinologues du Collège (Maspéro, Demiéville, Hambis...) s'y intéressèrent de près.



Quoi qu'il en soit, il faut souligner qu'à posteriori la décision de regrouper les instituts sous l'égide de notre prestigieuse institution a eu d'heureux effets, car elle a suscité collaborations et synergies. Ces cultures communiquent entre elles, en effet, depuis des siècles et parfois des millénaires. Comme y insistait tant le fondateur de notre Institut

d'Études Tibétaines, Rolf Albert Stein (Professeur au Collège de 1966 à 1981), le Tibet a de tous temps subi les influences conjuguées du monde indien et du monde chinois. Le profond impact de la Chine sur la culture et les institutions du Japon et de la Corée est bien connu (les Japonais utilisent toujours l'écriture chinoise, les Coréens l'ont fait jusque récemment) ; à l'inverse, les travaux japonais sur la Chine sont indispensables aux sinologues ; et par dessus tout, le bouddhisme, né en Inde, s'est répandu sur toute l'aire extrême-orientale, s'adaptant à chaque culture mais sans jamais perdre de vue ses origines.

Ces rapprochements font partie du quotidien de la recherche. Les ouvrages et les revues servent bien souvent aux spécialistes de plusieurs cultures, l'on s'entraide pour trouver des matériaux ou lire les langues, on échange des idées, on demande des informations sur des domaines qu'on maîtrise mal... En cela la vie commune qui s'est développée autour des bibliothèques des IEO, d'abord à la Maison de l'Asie avenue du Président-Wilson et depuis 1990 sur le site Cardinal-Lemoine, constitue l'une des attractions majeures du Collège de France aux yeux des spécialistes de l'Extrême-Orient travaillant ou venant travailler à Paris ; et il faut ajouter qu'elle s'enrichit encore de la présence dans nos murs d'équipes de recherche – sur l'Inde, la Chine, le Japon – dont l'activité et la collaboration viennent en appui des missions propres aux Instituts.

Ces missions, quelles sont-elles ? Au fil des années elles se sont concentrées sur deux grands domaines, les bibliothèques et les publications ; mais il est clair que dans notre activité de tous les jours, comme dans nos budgets, les bibliothèques tiennent la première place. Chaque



fonds a ses caractéristiques propres, dues en partie à son histoire et au patrimoine dont il a hérité (on pourra consulter le site du Collège pour plus de détails sur les spécificités et sur l'importance numérique des diverses collections) ; mais l'orientation commune est résolument vers la recherche la plus spécialisée, car dans ce domaine les moyens offerts par les Instituts aux chercheurs et aux étudiants avancés n'ont pas leur équivalent en France, ni d'ailleurs, pour ce qui concerne certains fonds rares, en Europe.

Près de mille lecteurs en moyenne mensuelle signent le registre d'entrée dans la pièce donnant accès à la salle de lecture commune, où ils trouvent également quatre ordinateurs leur

donnant accès à la partie informatisée des catalogues et même, pour deux d'entre eux, à Internet. Nous faisons tout pour fournir à nos utilisateurs un outil de travail au fait des derniers développements – mais a-t-on jamais assez de moyens pour cela ? Outre les acquisitions d'ouvrages et de périodiques, un effort majeur a été consenti pour réaliser l'informatisation rétrospective des catalogues : plus de 100 000 notices bibliographiques ont été réalisées à ce jour, dont 80 000 sont d'ores et déjà accessibles sur internet – avec leurs écritures d'origine – à partir du site du Collège. Notre collègue Hubert Delahaye joue depuis une douzaine d'années un rôle central dans cette opération dont tout semble

indiquer que, grâce à l'appui du bureau du Collège et de Marie-Renée Cazabon, elle continuera de se développer dans des conditions satisfaisantes.

L'on ne saurait conclure sans rappeler que les IEO partagent le site Cardinal-Lemoine avec plusieurs autres Instituts de réputation internationale et dotés eux aussi de bibliothèques importantes : les études sémitiques, l'égyptologie, les religions du proche-orient, les études arabes et ottomanes, les études byzantines, et enfin l'anthropologie. Puissent nos collègues prendre le temps de venir visiter ces «laboratoires littéraires» du Collège, dont nous ne demandons qu'à leur faire apercevoir les trésors !

Pierre-Étienne Will

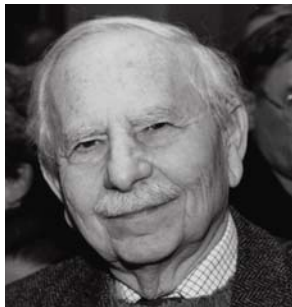
Professeur, Président des IEO

RENDEZ-VOUS AVEC ANATOLE ABRAGAM

Anatole Abragam a été titulaire de la chaire de Magnétisme Nucléaire de 1960 à 1985*.

Anatole Abragam a eu une carrière atypique. Né le 15 décembre 1914 à Moscou, il n'a pris aucune part active à la guerre de 14-18. Ses parents l'ont amené en France en 1925 ce qui lui a permis de prendre part plus activement à la guerre de 39-45. D'abord, de 39-40, en courant assez vite avec l'École d'Artillerie de Fontainebleau pour n'être pas fait prisonnier en juin 1940 et en sortir en septembre 1940 avec le grade de Brigadier-Chef. Puis, de 44-45, période où, engagé volontaire, il attendra patiemment d'être démobilisé avec le grade d'aspirant. Entre 40 et 44, gagnant sa vie comme professeur libre de latin et de math, la chance et la prudence lui permettent d'échapper au sort de nombreux de ses congénères.

«Brillant sujet» de 1926 à 1932 au Lycée Janson, après une année malencontreuse de préparation à la médecine et une licence de Math et



Physique, il prépare à la Sorbonne, sous la direction d'un patron brillant, bienveillant et distrait, une thèse de Physique aux contours mal définis, interrompue par la guerre, dont il ne lui restera que le souvenir de lectures solitaires mais attentives des maîtres de la

Physique, lectures qui se révéleront utiles plus tard.

L'année 1945 voit la création du Commissariat à l'Énergie Atomique ou CEA, où l'un des principaux dirigeants (démasquons-le, son patron de thèse, le Professeur Francis Perrin), le fait entrer. Sa vraie carrière scientifique commence, bien tard, mais peut-être pas trop tard.

Au CEA, avec trois camarades, Jules Horowitz, Claude Bloch et Michel Trocheris, qui y feront tous les trois de brillantes carrières, il participe de 1946 à 48 à l'élaboration de la théorie des réacteurs nucléaires, bien connue alors aux États-Unis, mais couverte par le secret, et qu'il faut reconstituer et adapter pour la France.

Abragam découvre la Résonance Magnétique, à Oxford où l'envoi une bourse du British Council de 1948 à 1950. Depuis, de nombreux séjours aux États-Unis, de nouveau en Angleterre, aux Pays-Bas, sans oublier la France, et ailleurs, lui permettront de participer activement au développement de cette discipline. Il crée au CEA son propre laboratoire de Résonance Magnétique, qu'il dirigera jusqu'à sa retraite en 1985.

En 1960 il publie en anglais, à la prestigieuse Oxford Press, un gros traité, le «Principes du Magnétisme Nucléaire», traduit depuis en français, en russe et en japonais. Ce livre a reçu parmi les pratiquants de cette discipline le sobriquet, lourd à porter : «La Bible». En 2001 c'est encore, si l'on ose dire, un livre culte. D'autres pavés ont suivi «la Bible».

Le vieux physicien Abragam voit, impuissant, sa discipline tomber peu à peu entre les mains des chimistes, puis, horresco referens, des médecins.

Anatole Abragam

* Des détails infiniment plus abondants se trouvent dans son autobiographie : «De la Physique avant toute chose ?» Odile Jacob (2000)

COMMISSION DES EMPLOIS

La Commission des Emplois a pour ambition de promouvoir progressivement une véritable politique des ressources humaines, notamment en favorisant l'accueil et la formation par la recherche de Post-doctorants.

Elle s'efforce également, par redéploiement des postes "remis à la masse", de corriger les disparités qui existent encore dans la répartition des effectifs.

Au cours des quatre dernières années, 140 postes d'Associés et d'ATER ont ainsi pu être répartis entre 48 chaires appartenant à tous les grands groupes de disciplines, soit 34 postes par an en moyenne.

(Voir l'origine de ces collaborateurs temporaires, recrutés pour un ou deux ans, dans le tableau ci-dessous)

On signalera encore que la Commission des Emplois a décidé, dans sa séance du 11 décembre 2001, de créer un diplôme ou un statut de post-doctorant du Collège de France,

accompagné d'un prix. Un poste de Maître de Conférence ou d'ATER, peut-être deux, sera pourvu par un post-doctorant choisi par appel d'offres. Celui-ci sera lancé chaque année par un groupe de discipline différent.

La Commission des Emplois qui est renouvelée tous les trois ans comprend huit professeurs (8 titulaires, 4 suppléants) et, depuis un an, deux représentants des personnels (2 titulaires, 2 suppléants).

Elle est présidée par l'Administrateur. La Commission actuelle a la composition suivante :

Membres titulaires

Professeurs

- M. Jacques GLOWINSKI, *Président*
- M. Alain BERTHOZ
- M. Philippe DESCOLA
- M. Marcel FROISSART
- M. Gérard FUSSMAN
- M. Pierre JOLIOT
- M. Daniel ROCHE
- M. Gilles VEINSTEIN
- M. Jean-Christophe YOCCOZ

Personnels

- Mme Christine JACQUET-PFAU (MCF)
 - M. Jea- Yves LE GALL (ASI)
- Membres suppléants

Professeurs

- M. Jacques BOUVERESSE
- M. Pierre BRIANT
- M. Pierre CORVOL
- M. Pierre TOUBERT

Personnels

- M. Hubert DELAHAYE (MCF)
- M. Dominique BROSZKIEWICZ (IGE)

Invités permanents

- Mme Françoise BONNET
- Mme Florence TERRASSE-RIOU
- M. Jean-François RIGONI

La Commission des Emplois donne des avis sur :

- la répartition des emplois entre les chaires, les laboratoires et les services.
- les demandes d'attribution d'emplois et de personnels
- l'affectation des emplois de toutes catégories (personnels enseignants, IATOSS et ITARF).
- l'affectation des personnels, notamment lors des successions de chaires.

Elle travaille sur dossiers. Elle se prononce après examen des demandes, de leur justification et des dossiers des candidats, et audition de rapporteurs.

Années	France	Espace Européen	Amérique		Afrique, Asie, Australie
			Nord	Sud	
2001 / 2002	21	5	2	2	7
2000 / 2001	21	6	2	1	9
1999 / 2000	13	5	5	-	1
1998 / 1999	10	9	1	1	9
Totaux	65	25	10	4	36
Comparaison	65	75			

CONGÉ DE PATERNITÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2002, les pères bénéficient d'un congé de paternité de 14 jours consécutifs, non fractionnables, étendu à 18 jours en cas de naissance multiple.

Il devra être pris généralement dans

un délai de 4 mois à compter de la naissance.

Seules les naissances à compter du 1^{er} janvier 2002, ouvrent droit au congé de paternité.

Durant cette période, ils

conserveront l'intégralité de leur traitement.

Les demandes devront être faites par écrit, auprès des services gestionnaires concernés, accompagnées d'un justificatif de naissance.

Marion Susini

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Nouveaux arrivants

- Mme Lydie GUINGNIER, agent contractuel, secrétaire de Mme Bonnet, Service du Personnel.
- Mme Jocelyne MICHEL, adjoint administratif à l'accueil.
- Mme Naïma EL ELLAL, agent contractuel à l'accueil.

- Melle Priscilla MATOUA, agent contractuel au Service des études et affaires financières (en remplacement de Muriel Plissonneau, en disponibilité).
- Mme Mylène DAUBERTON, agent contractuel au Service technique (en remplacement de Marie-Laure Demangel, détachée à Valence).

Mutations internes

- Mme Françoise SEGERS, ingénieur d'études, affectée à la Direction des Affaires culturelles.
- Mme Françoise MARTIN, secrétaire d'administration scolaire et universitaire, affectée au Service intérieur.

FÊTE DES ROIS



Cette année, l'équipe du CLAS a proposé, le samedi 12 janvier 2002, aux enfants du personnel un ballet théâtre de la compagnie Esclandre s'intitulant : *Les 5 saisons de Valentine*.

Les enfants, charmés par les personnages imaginaires, ont participé à l'histoire en dansant avec les acteurs, sur la scène de l'amphithéâtre Marguerite de Navarre.

Le goûter, qui a suivi, a été un moment fort avec la remise des cadeaux.



DÉCÈS

- Pierre BOURDIEU, Professeur honoraire titulaire de la chaire de *Sociologie* (de 1981 à 2001), est décédé le 23 janvier 2002, à l'âge de 71 ans.

NAISSANCE

- THIBAUD, né le 7 septembre 2001, fils de Benoit REVENU, ATER au laboratoire de Physique corpus-

A LA RENCONTRE D'ANTOINE GALLAND PREMIER TRADUCTEUR DES MILLE ET UNE NUITS

Professeur au Collège de France, titulaire de la chaire d'Arabe de 1709 à 1715

par Janine Miquel-Ravenel

Célébrité et invisibilité

Dites : 'les Mille et une Nuits...', les yeux se ferment, les pensées s'envolent, les coeurs s'emballent, l'imagination vous emporte : vous êtes loin, vous êtes ailleurs, vous êtes autre.

Magie des Mille et une Nuits... ! Nous savons le pouvoir évocateur de ces mots : Mille et une Nuits, chiffre mystère, en effet : mirage des zéros, prestige des nuits, poésie de l'impair ; on peut tout tirer des Nuits, tout leur faire dire : elles sont l'imaginaire.

Rien, songeons-y, ne nous aurait été donné de l'inaccessible rêve des Nuits sans Antoine Galland. Comment ne pas essayer de l'imaginer, lui, l'homme de l'imaginaire, et qui sait ? de capter à notre tour celui qui nous tient si captifs par son œuvre maîtresse ? Antoine Galland, que sait-on de lui, en fait ?

Hors l'énorme travail scientifique, conduit par Mohamed Abdel Halim', nous possédons peut-être aussi, de Galland, un tableau, découvert à la Bibliothèque Nationale. Mais est-ce bien le visage d'Antoine Galland ? Il s'agit d'un portrait, gravé par Morel, d'après Rigaud (Hyacinthe Rigau y Ros, dit Hyacinthe) connu comme peintre d'histoire au XVII^e siècle, devenu maître du portrait d'apparat, après avoir reçu le titre de peintre des rois Louis XIV (1694) et Louis XV (1727). L'on sait que son important atelier lui a permis de satisfaire à la demande de tous les grands personnages du temps, hommes surtout : son Louis XIV et son Bossuet sont plus que renommés. Mais cette œuvre peinte fait problème : il s'agirait d'un Jean Antoine Galland et non d'Antoine Galland ; la date est à ma connaissance non précisée, et la vie d'Antoine Galland laisse peu d'apparence à ce que ce dernier ait eu les moyens, en temps et en argent, de se faire portraiturer.

Bref, nous ne connaissons rien de lui, ou presque rien, sauf les Mille et une Nuits. Lui n'est personne ; il n'existe pas,

dévoré par son œuvre, ce monument de la littérature arabe que représentent les contes des Mille et une Nuits. N'a-t-on pas justement résumé tout Galland en deux mots : "célébrité et invisibilité" ?

L'homme d'un Journal

Il n'est peut-être pas inutile de souligner ici le paradoxe de la rareté de ses publications imprimées. Les seules éditions relatives à l'Orient sont :

- *La mort du Sultan Osman*, Cologne, 1678.
- *Les paroles remarquables, les bons mots et les maximes des Orientaux*, Paris, 1694.
- *De l'origine et des progrès du café*, Caen, 1699.

- *Les contes et fables indiennes de Bidpai et de Lokman*, Paris, 1724 et *les Mille et une Nuits*, dont les deux derniers tomes XI et XII sont posthumes. L'on sait que cet homme, qui traduisit jusqu'à la fin de sa vie comme un forçat, n'en a pas vu leur publication entière : les merveilleux contes d'*Ali Baba*, du *Cheval enchanté*, des *Deux soeurs jalouses de leur cadette*, *l'Histoire d'Ali Cogia*, du *Prince Ahmed et de la fête Paribanou*, *d'Aladin ou la lampe merveilleuse*, ne sont venus au monde qu'après sa mort, à cause de l'indélicatesse d'un confrère sans scrupules, qui abusa de son naturel confiant, nous verrons plus loin comment. Et l'inventaire fait après sa mort, outre les livres et manuscrits qui composaient sa bibliothèque personnelle, ne permettra de retrouver de lui, de son univers d'étude, de travail, de labeur, ni sa grammaire arabe (œuvre d'enseignement), ni sa traduction du Coran. Reste que du naufrage, scientifique et littéraire, surnagent :

- l'œuvre majeure, les Mille et une Nuits qu'il a conduite jusqu'à son dernier souffle en alternance avec les œuvres perdues précitées – ces Mille et une Nuits reconnues, depuis la démonstration de Georges May, comme œuvre à part entière de la littérature du XVII^e siècle.

- un *Journal*, non encore édité à ce jour.

Un jour vint, en 1983, où j'eus en mains le manuscrit du journal d'Antoine Galland. C'était la première fois que je touchais un manuscrit, et j'ose dire que le contact n'est pas innocent, ni vide de sens, ni exempt de trouble. C'est une émotion particulière et, personnellement, ce fut déjà alors un plaisir dans la surprise.

Matériellement, le manuscrit du journal d'Antoine Galland comporte quatre petits livrets insignifiants, pâles, disparates de format, guère plus grands, ni plus épais que nos modernes «Folio». Et pourtant déjà s'abandonnait à notre regard, en nos mains, un homme du XVIII^e siècle naissant. Jour après jour, accomplissant l'exercice régulier de l'écriture quotidienne, il consigne la fuite du temps, très précisément de son temps, de la fin de sa vie : du 24 novembre 1708 au 31 janvier 1715.

On possède deux années bien antérieures (1672-1673) de relations de voyage, écrites par Antoine Galland, alors qu'il abordait les rivages de l'Orient pour la première fois, à 26 ans. Alors, que sont devenues les années entre 1673 et 1708 ? Ont-elles été perdues ? Puisque sans trace retrouvée à ce jour. Soit 35 années de journal, à jamais évanouies et, dans le constat de ce manque, de ce vide, de cette absence, le secret espoir de les retrouver un jour par hasard, qui sait ? Soit 35 années de silence, entre sa jeunesse et son évasion en Turquie et la gloire à Paris au soir de sa vie. Il n'est pas impossible d'imaginer qu'Antoine Galland ait attendu tout ce temps pour reprendre son journal. Encore une fois, la question est entière, jusqu'à la découverte inespérée de cette portion éventuelle du manuscrit.



On sait que *les Mille et une Nuits* auraient pu arriver au jour d'une façon bien différente de celle qu'elles ont connue : l'œuvre a été compromise par la malhonnêteté d'un collègue de Galland, Pétis de la Croix, et d'un éditeur de l'époque, Barbin, qui trafiquèrent le tome VIII, en insérant à la fin du texte de Galland, sans l'en avertir, deux contes turcs de Pétis de la Croix, peu gêné de se vautrer dans l'œuvre d'un autre. On peut imaginer la stupeur de Galland, mal préparé à ces sortes de manquements, lui qui fut la probité même, et les contrariétés de toutes sortes entraînées par ce procédé, sans parler des problèmes de publication engendrés par ce viol littéraire - problèmes qui ont mobilisé son temps et ses forces, déjà fort comptées cependant pour lui.

Tel quel, notre bonheur est de posséder quatre livrets couvrant six années complètes : 1709-1714, plus trente-sept jours de 1708 et dix-huit jours de 1715. Soit un ensemble de deux mille deux cent quarante-cinq jours, et non pas pages, et l'on verra plus loin pourquoi.

Pratiquement, le déchiffrement du manuscrit doit tenir compte de l'encrage, de l'écriture, de l'orthographe - ou plutôt de l'état historique de la langue : passionnantes incertitudes, rébus plus ou moins résolus, locus desperatus de-ci de-là, à travers les pâtés, les redites, les ratures ; charme des fins de lignes grand siècle ; disposition centrée des dates ; séduction de la graphie. Mais, par-dessus tout, sorte de paix classique jusque dans l'aspect même des mots.

La langue de Galland utilise une phrase fortement latinisée quant à la syntaxe, avec des périodes dites en assiettes et des subjonctifs de concordance. Les pronoms personnels y sont encore inversés, et l'on y raconte au passé simple. L'orthographe est, elle aussi, -si l'on met de côté les fautes touchantes dues à la fatigue, aux veilles et à la vieillesse- encore volontiers étymologique : le *trésorier* garde jalousement son h et le *sçavoir* son ç, *verd* fleurit encore avec un d, tandis que tout à l'inverse les *parens* et le *tems* n'ont droit ni au -t, ni au -p... et que *leur* attend d'avoir un h- pour commencer et un -e pour finir : déchiffrez E.U.R., comprenez heure !

Il est difficile de passer sous silence l'idée selon laquelle Antoine Galland

aurait pu écrire son journal à l'intention d'un directeur de conscience. Une sorte de confession en somme, très à la mode au XVII^e siècle. À vrai dire, la teneur du journal, par la diversité des faits relatés, infirme cette intéressante hypothèse. Qu'aurait eu à faire le curé de Saint-Germain-des-Prés, ou d'ailleurs, pour conduire l'âme d'Antoine Galland au Salut, de la description hivernale du Palais-Royal, où l'auteur se prend à regarder les gens évoluer sur leurs "patins à glisser" ?

En fait, le journal, qu'est-ce ? Ni un agenda, car les faits sont exposés au passé, et l'écriture paraît aller avec la fin du jour ; ni des mémoires, car le récit autobiographique est agrémenté d'une somme d'événements qui débordent la seule vie de l'homme ; ni des confessions "romantique" : pas le moindre effet stylistique, ni soupir, ni gémissement, ni jugement, ni réflexion philosophique, encore que l'on sera amené à nuancer quelque peu, plus loin. C'est plutôt une sorte d'enregistrement patient, soir après soir, un diaire, mais nocturne, un relevé des "travaux et des jours", en relation directe avec précisément le travail accompli.

On y perçoit l'écho des libraires, de l'Académie, du Collège de France - appelé bien sûr alors Collège Royal ; et nous entrons à la suite de Galland en relation avec de grands savants, de grands personnages, de grands collectionneurs de son temps. On y mesure ses incommensurables connaissances linguistiques, sa science étourdissante des médailles et des pierres gravées antiques. On y partage la genèse de ses œuvres : il faut voir l'écriture devenir microscopique à certaines pages, soit pressé qu'il est sous la dictée de son ami alépin, Hanna, lorsque celui-ci dévide l'histoire d'un conte ; soit pour contenir le galop de sa propre mémoire qui craint d'oublier les détails d'un récit : un incroyable vibrato de la plume qui dit l'avidité et l'enthousiasme du savant.

On y savoure aussi une infinité de faits divers : particularités, anecdotes, observations faites sur le ton de la simple remarque ou du sourire.

Témoins, ce pêle-mêle : une vision du Caire à travers le récit d'un achat de figues et de poisson par son ami Lucas ; une

ligne sur le paganisme ; une autre sur les juifs, portugais ou allemands ; une phrase sur la simplicité de l'archevêque de Toulouse, qui entraîne une variation sur amitié et science ; quelques mots sur les armes à feu, les boules de bronze des légions romaines ; les Bretons en Gaule ; l'origine du nom Albigeois ; la fabrication de l'encre à la turque ; la graine de café d'Arabie ; une devise à inventer sur la grossesse de Madame la Duchesse de Bourgogne ; la fin de la guerre avec l'Allemagne ; les eaux à Aix-la-Chapelle ; la visite du jardin des Plantes avec Jussieu.

Ces notations, plus drôles peut-être : cette médecine, la verge de tortue sèche, contre la maladie de la pierre ; les vertus de la poudre de sympathie ; l'histoire d'un ver luisant ; celle du lapin et de la perdrix (à l'occasion de la mort du Prince de Condé) ; d'un pot de chambre jeté sur la tête d'un passant ; des crocodiles, particulièrement familiers, au Sénégal ; et, pour finir, cette messe du jeudi 17 janvier 1709 où l'on chante Kyrie Eleison au lieu d'Ite Missa est ou plutôt l'inverse !

Et ce jour du Saint-Sacrement, le samedi 1^{er} juin de la même année, où il découvre -ô surprise, émoi, confusion- que le dais de la procession était une tenture au nom d'Allah ! Et aussi, cette recette des moules à la turque avec du riz (21 décembre), qu'il se régale de raconter, et la réalité du réveillon qui suivra, le 24, et qu'il partagera avec ... le Coran !

On trouve là enfin un bulletin météorologique remarquable, où des climatologues pourraient -si ce n'est déjà fait- relever d'utiles renseignements sur l'hiver à Paris et en France dans les premières années du XVIII^e siècle. Galland note les rigueurs de la neige et du vent et consigne la nouvelle "des oliviers gelés en Provence avec les vignes", ainsi que "le gel du port de Marseille" (30 janvier 1709).

Bref, ce merveilleux texte n'est pas seulement une chronique, il est autre chose qu'un journal intime, c'est -indéfinissable- le *Journal* d'Antoine Galland !

Une vie d'érudite voyageur au XVII^e siècle

Pour résumer brièvement les huit dernières années de son existence, il est possible de recourir aux lignes de présentation qui lui ont été consacrées dans

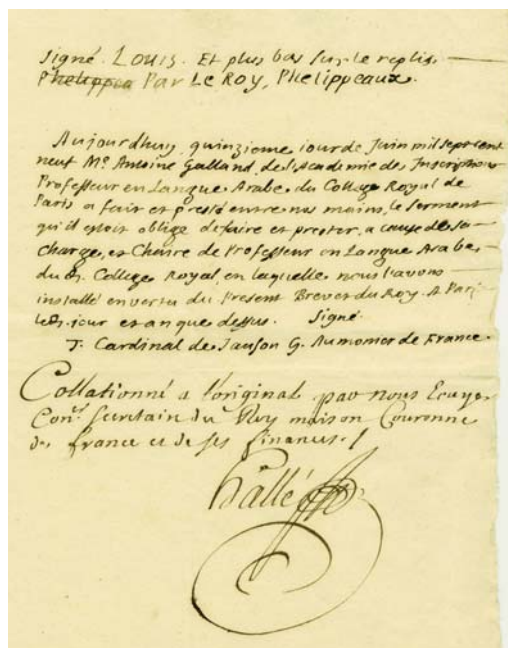
le catalogue d'une exposition sur les Mille et une Nuits : "Antoine Galland (1646-1715) est né en Picardie, près de Montdidier. Dès ses années de collège, il se perfectionne en hébreu, puis suit les cours du Collège Royal et s'adonne à l'étude des langues orientales. En 1670, il est pris comme secrétaire par Nointel, qui part Ambassadeur à Constantinople. Il revient en 1676 à Paris, puis effectue un second voyage l'année suivante. En 1679, la Compagnie des Indes Orientales le charge de recueillir des objets pour le Cabinet et la Bibliothèque du Ministre Colbert, puis Louvois lui confère le titre d'Antiquaire du Roi. Pendant son long séjour en Orient, il se perfectionne en arabe, turc et persan. De retour à Paris, il concourt avec d'Herbelot à la publication de la Bibliothèque Orientale. En 1709, il est nommé à la chaire d'arabe du Collège de France. Il multiplie les traductions et les mémoires érudits. La parution des Mille et une Nuits, entre 1704 et 1712, lui apporte la célébrité."

L'on mesure que cette chronologie a tout dit de lui, n'a rien omis des étapes importantes de sa vie et pourtant – ce n'était d'ailleurs pas son rôle – ne nous a rien découvert vraiment, de lui ; car l'attrait de cet homme est précisément dans le paradoxe d'une vie studieuse, honnête, effacée, presque inconnue, et d'une oeuvre qui, au soir de sa vie explose et prolonge, à travers temps et espace, l'écho multiplié d'une renommée universelle.

Autre vision de lui, autrement schématisée, en périodes majeures, qui font apparaître en raccourci où s'est placé l'essentiel de son existence.

Antoine Galland, fils d'Antoine Galland et de Marie Douillé, naît le septième et dernier enfant d'une famille pauvre, à Rollo, dans la Somme, le 6 avril 1646. Orphelin de père à quatre ans, doué en lettres dès le plus jeune âge, pris en charge au Collège de Noyon par le Principal et le Chanoine de la même ville, Antoine Galland bénéficie d'une formation d'érudit, qui le fera présenter "par bonheur, estime et faveur" à Paris, dès 1661. Il a quinze ans, et l'on dit déjà de lui : "Secrétaire en latin", "Savant en langues orientales". Son perfectionnement n'aura pas de cesse :

- 24 ans, premier voyage : Constantinople ; le premier séjour : cinq ans ; premier journal (1672-73) ou début du journal qui nous occupe ?
- 29 ans, retour à Paris pour quatre ans : c'est le temps des cercles savants, des numismates, des amitiés érudites ;
- 33 ans, deuxième voyage : le Levant, les trésors d'Orient et de Grèce ; deuxième séjour : près de dix ans ;



Manuscrit de la nomination d'Antoine Galland.

- 42 ans, de nouveau Paris, pour huit ans ; c'est le temps des trois mécènes (Thévenot, d'Herbelot, Bignon) et des nouvelles amitiés, toujours érudites ;

- autour de 50 ans, et pour près de dix ans, c'est la province : Caen, chez Foucauld, Conseiller d'État, Intendant à la Bibliothèque Royale pour le Cabinet des médailles antiques et manuscrits ;

- et –ses dernières années– huit ans jusqu'à sa mort : Paris, la gloire, l'Académie, le Collège Royal, la Bibliothèque du Roi, le cercle de J. P. Bignon, la Société de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, le Salon d'Elisabeth Sophie Chéron, les visiteurs et ses correspondants étrangers.

Pris ainsi, à travers les facettes successives de son âge, Antoine Galland s'esquisse, et avec lui, le mirage de l'Orient qui aura alimenté sa vie.

Labeur, pureté, solitude

L'on aurait pu tout simplement commencer par son autobiographie, car il en existe une : Antoine Galland l'a rédigée au mois d'octobre 1711, trois ans et demi avant sa mort, sans doute à l'intention d'une Histoire du Collège Royal, à laquelle travaillait alors son ami Billet de Fanière. Trois mots peut-être pour tout dire : labeur, pureté, solitude. Il a vécu pour, par et avec les livres et fut, avant tout, un travailleur acharné. Le voici, en pied, soixante-deux ans, tel qu'il se laisse lire dans son journal. Revenu de ses voyages lointains et de ses provinces bienveillantes, il vit à Paris, rive gauche, dans le Quartier Latin.

Suivons-le pour une journée type. Il se lève tôt et quitte la montagne Sainte-Geneviève. Il va souvent voir ses amis. On lit : "Jeudi 27 de juin 1709, j'allai à 7 heures du matin chez l'Abbé Couture". Répandu en visites, démarches, consultations scientifiques, conversations et débats académiques, il déjeune, invité à la table des grands, universitaires ou politiques, et ne mange guère ailleurs, et semble-t-il très peu souvent chez lui, mais quel chez lui ? Une unique chambre dans une auberge de notre V^e arrondissement d'aujourd'hui. Et le reste du temps, il lit, et traduit, et écrit : en latin, en grec, en hébreu, en turc, en persan, en arabe. Ou se distrait, chez les libraires, en achetant quoi ? des livres !

En poussant l'effort d'exhaustivité sur une seule année on peut relever plusieurs dizaines de mentions de livres, parmi lesquels : un dictionnaire (cela s'impose), un Rabelais, un Catalogue des Antiquaires Français, la Vie de Mabillon, la Muse historique, Horace, les Nouvelles littéraires, le journal des Savants, les Antiquités de Constantinople, Bibliotheca Juris Canonica, De Mortibus persecutorum, l'Histoire de la maison d'Auvergne, un livre en gothique, sans parler d'une grammaire arabe, du Shah Nameh de Ferdousi, ni de la version latine de l'Al Coran. Les livres et l'écriture étaient son pain quotidien. Quelques exemples, pris au texte : le 22 juillet (1709), "J'achetai un recueil", le 23 juillet, "J'achetai Apollonius", le 24 juillet, "Je vis un livre à l'étalage"... Peut-être bien qu'il n'a pas pu l'acheter, celui-là ?

Car Antoine Galland était tout, sauf riche ; mais jamais il ne se plaint. Il écrit toutefois : “Les gens de lettres sont malheureux du côté de la fortune”. Il se contente de peu, très peu : frugal, nous l’avons dit, il dévore les livres et il travaille, travaille et, comme il était extrêmement laborieux, les travaux académiques ne suffisaient pas pour l’occuper. Pourtant il lui faudra songer “à réclamer à la fille de Bignon sa rente viagère”. De toutes les façons, il lui faut “épargner la dépense et la tenture de la salle le jour de l’inaugurale” au Collège de France, et se convaincre d’avoir “à faire quelques achats vestimentaires sur ses provisions”.

Une “harangue inaugurale” au Collège Royal en 1709

Car voici que “cet homme de probité, simple, sans ambition, d’un prestigieux travail et qui sçavait infiniment” est nommé au Collège Royal. Il est au faite de la gloire, mais non de la richesse. Il faut suivre, dans son journal, ses journées d’attente fiévreuse. C’est bouleversant. Il écrit : “La chaire est vacante”, le 13 juillet 1709. Plus loin : “Il y a deux autres candidats”. Plus loin : “Madame de Vertamont est intervenue pour moi”. Et déjà pendant tout mars : “Rien n’est décidé” ... “Louvois a parlé en ma faveur”. Le 21 mars : “J’attendais avec passion quelle serait ma destinée”. Attendre : avril... mai...

Et le 7 juin, ça y est ! 7, 8, 9, 10, il n’y a pas de jour qu’il ne parle du Collège Royal. Mieux encore, il n’y a plus d’autre sujet sous sa plume, qui bredouille, et redouble les dates (14 juin) et raconte son bonheur dans l’exaltation des préparatifs. Il est trahi par son écriture même, dont les caractères s’enflent, démesurément, envahissant la page, amplifiant les mots d’une émotion qui ne trompe pas : subites exurgences du cœur. Jusqu’au 28 juin, il travaille comme un fou à la rédaction de sa harangue, qu’il réécrit “pour la rétréci”, qu’il soumet à prélecture à l’Abbé Régnier ; cependant qu’il redouble –sans rancune– les visites à son collègue Pétis de la Croix, déjà nommé au Collège Royal.

Une semaine “pour recopier son texte en gros caractères” et “le mettre dans sa

mémoire”. Pas trop de temps pour faire lui-même “sa demande de présentation de provisions”, son avis de leçon inaugurale, trouver une date, préparer la salle. Sous la date du mercredi 17 juillet, ces mots : “Une lettre de Rome de 19 pages me distrait de ma hantise”. Le 18 juillet : “Mobilisé par l’esprit, je ne veux rien lire d’autre”. Enfin arrive, le vendredi 19 juillet, la harangue, pour laquelle il loue, à ses frais, six douzaines de chaises et ... le souffleur ! Comme il est bon de sentir vivre cet homme ! Tant de plaisir ! Toute cette attente ... et, quelques mois plus loin, le 27 de novembre 1709, on peut lire : “Je me rendis au Collège Royal pour faire ma première leçon mais aucun auditeur ne se présenta...”

Il attendra le 4 décembre pour rencontrer le premier : c’était un jeune théologien.

Le conte inachevé d’un homme sans légende

Autres aspects de cet étonnant savant : il fut peu sensible, semble-t-il, aux arts ; très rares notations de peinture le 5 mai 1709 : “Je vis chez M. Le Hay une nativité de Rembrandt” ou de dessin (seul le trait de gravure sur médaille l’intéresse) : “Mme Le Hay gravait d’après un dessin de Raphaël”.

Être naïf, il raconte comment on l’a volé un jour de décembre (10 décembre 1705) et qu’il donna 30 sols à la personne qui lui rapporta son porte-papier, le 18. Être désintéressé : il est sûr que les grands d’alors ont exploité l’incroyable talent, le génie, de cet érudit infatigable. N’étant pas né pour être riche, il dut attendre 1714 pour toucher la première année de sa pension au Collège (nommé en 1709) et mourut dans la gêne, ne laissant pour tout bien que ses livres et ce qui lui était dû, soit de sa pension, soit de ses gages.

Il faut lire les rigueurs de l’hiver, quand il est seul dans sa chambre, empêché de travailler car “l’encre gèle” dans son encrier, (et non pas lui, sans feu), tandis que le vent, le froid et la neige se partagent le ciel de Paris. Parlant très peu de lui, de son corps, de sa santé, alors qu’il consigne avec affection ou respect la vie et la mort des autres, on ne perçoit les signes de sa maladie, avant-coureurs de sa fin, qu’à travers de brèves indications. Il note :

- le 14 janvier 1709, “un débordement de bile” ;
- le 14 septembre 1710, “J’ai des vapeurs” ... “Je pris de l’eau de vie dans un café” ;
- le 12 octobre 1710, “Je pris la médecine”.

Mais déjà, il s’embrouille dans la pagination de 1709 : vieillesse, maladie, sommeil ... (C’est pourquoi le nombre de pages noté de sa main est faux et pourquoi il a paru préférable de ne pas parler en pages mais en jours pour le manuscrit).

L’enfant de Rollo (allusion à sa ville natale, le dimanche 21 avril 1709) est avant tout un grand pratiquant, animé d’une foi sereine : paroissien de Saint-Etienne-du-Mont (nous dit-il, à la date d’un certain 28 mars, ou plus loin, le 26 décembre 1709), il ne manque pas une messe du dimanche. Il se rend souvent à l’église des Pré-montrés ou à Saint-Germain-des-Prés, où il entend non moins souvent les vêpres. S’il fait trop mauvais, en parfait fidèle, “il ne sort que pour aller à la messe”. Il ne néglige ni Noël, ni jour de l’An, ni la Saint-Louis (25 août). C’est pourquoi, lorsqu’on trouve, sous dimanche 6 de janvier 1715, un blanc, sous dimanche 13 de janvier 1715 : “Je ne pus aller à la messe”, on tremble.

Il est tombé le 9 janvier et son écriture est touchée à partir de cette date Accélération des jours : nous sommes le 16. Il n’écrira plus que le 17 : la Saint-Antoine ! Ne pourra pas le 18. Un dernier effort : quelques mots le 31 janvier. Déjà le mois de janvier se rétrécit sous sa plume, s’estompe, s’achève : on lit Janvie, Janv, Jan, cependant que lentement Galland s’efface lui-même : une dernière rature et le bras glisse ... Il mourra le 17 février. Et sera inhumé le 18, au bas de Saint-Etienne-du-Mont. Son corps sera pris, dans sa chambre, au “Cerceau d’Or” ... (on rêve), rue des “Sept Voyes” (écrivez avec un Y comme “voyage” !). Ses Nuits verront le jour ... en 1717.

Ainsi, né et mort dans la pauvreté, Antoine Galland est parti sans postérité, rejoindre Dieu dans la Paix et l’Eternité. Son oeuvre lui vaut l’immortalité.

Tel est le portrait d’un homme sans légende, englouti par son oeuvre de divertissement, dépassé par elle, devenu innocemment universel, et vivant à jamais escorté de contes merveilleusement inachevés.

Jeanine Miquel-Ravenel

AGENDA

CONFÉRENCES

- **M. Valerio MAGRELLI**
Écrivain
Professeur à l'Université de Cassino (Italie)
Identité, portrait, photographie : autour de Paul Valéry
13 février 2002, à 15 heures, dans l'amphithéâtre Guillaume Budé.
- **M. Haim BURSTIN**
Professeur à l'Université de Milan (Italie)
1. Les sans-culottes parisiens : entre histoire et historiographie
2. Sans-culottes en action
3. Intellectuels en temps de révolution
4. Réflexions sur la violence révolutionnaire à Paris
26 février, 5, 12 et 19 mars 2002, à 14h30, dans la salle 5
- **Mme Margaret KIRBY**
Professeur à Duke University Medical Center (USA)
1. An overview of Cardiac Morphogenesis
2. Neural Crest and Cardiovascular Development
3. Some Insights into the Embryogenesis of Heart Malformations
4. A new Axis for Head and Heart Development
7, 14, 21 et 28 mars 2002 à 17 heures, dans la salle 2.
- **M. Eberhard Erich FETZ**
Professeur à l'Université Washington (Seattle, USA)
1. Control of forelimb muscle activity by cortical and spinal premotor neurons in behaving primates
2. Role of spinal interneurons in preparation and execution of voluntary movement
Au Collège de France, les 12 et 26 mars 2002, à 16h30, dans la salle 5.
3. Mechanisms and function of synchrony and gamma oscillations in primate motor cortex
4. Dynamic recurrent neural network models of sensorimotor behavior
À l'Institut Henri Poincaré (11, rue P. et M. Curie, Paris 5^e), les 3 et 10 avril 2002, à 16h30, dans l'amphithéâtre Hermitte.
- **Mme Anna-Maria QUAGLIOTTI**
Professeur à l'Institut Oriental Universitaire de Naples (Italie)
Un couple mystérieux dans l'art du Gandhara
14 mars 2002, à 11 heures
- **Mme Benedetta CRAVERI**
Professeur à l'Université de Viterbe (Italie)
Madame de la Ferté Imbault et son monde
18 mars 2002, à 17 heures dans la salle 2
- **M. Marcelo VIANA**
Professeur à l'Institut de Mathématiques pures et appliquées de Impa (Brésil)
Dynamique : au-delà de l'hyperbolicité
20, 27 mars, 3 et 10 avril 2002 à 14 heures, dans la salle 5.
- **M. Willi HIRDT**
Professeur à l'Université de Bonn (Allemagne)
1. Dans la serre : Manet et Zola
2. "Les trois philosophes" de Giorgione
21 et 28 mars 2002, à 15h30, dans la salle 2
- **Fondation Peccot**
M. Thierry BODINEAU
Chargé de Recherches

AGENDA (suite)

MANIFESTATIONS

- Colloque : "Téléphonie mobile et santé"
Prévu le 31 mai 2002
Organisateurs : M. Alain Pompidou et Bouygues Telecom
Sujet : Conséquences pour la santé de l'utilisation des téléphones mobiles
- Colloque international consacré à l'historiographie et aux supports de l'Histoire
Prévu en juin 2002
Organisateur : M. Pierre Grimal
- Colloque en l'honneur de M. Pierre-Gilles de Gennes
Prévu les 28 et 29 juin 2002
Organisateur : M. Étienne Guyon

LEÇONS INAUGURALES

- John SCHEID
Titulaire de la chaire de Religion, institutions et société de la Rome antique
jeudi 7 février 2002, à 18h
- Roland RECHT
Titulaire de la chaire d'Histoire de l'art européen médiéval et moderne
Titre : "*L'objet de l'histoire de l'art*"
jeudi 14 mars 2002, à 18h
- Pierre ROSANVALLON
Titulaire de la chaire d'Histoire moderne et contemporaine du politique
jeudi 28 mars 2002, à 18h



La Lettre du Collège de France

Conception générale, rédaction et coordination : Florence TERRASSE-RIOU, Directrice des Affaires culturelles, Patricia LLEGOU, Danièle QUÉNÉHEN.

Conception graphique : Patricia LLEGOU. Crédits photos : © Collège de France, Jean-Pierre MARTIN, Hubert DELAHAYE (p. 23)

ISSN en cours - Impression : CAPNORD